

PROF

Décembre 2012

Numéro 16



DOSSIER 1 Carte PROF : un site et des avantages

DOSSIER 2
L'esprit d'entreprendre

Les Équipes mobiles
à votre service

Bâtiments scolaires :

À la carte

Enfin, la voilà ! Deux ans qu'on vous l'annonçait et enfin, la voilà, cette fameuse Carte PROF. Un petit bout de plastique, de huit centimètres sur cinq, aux nouvelles couleurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, attribuée automatiquement à tous les membres des personnels de l'enseignement en activité.

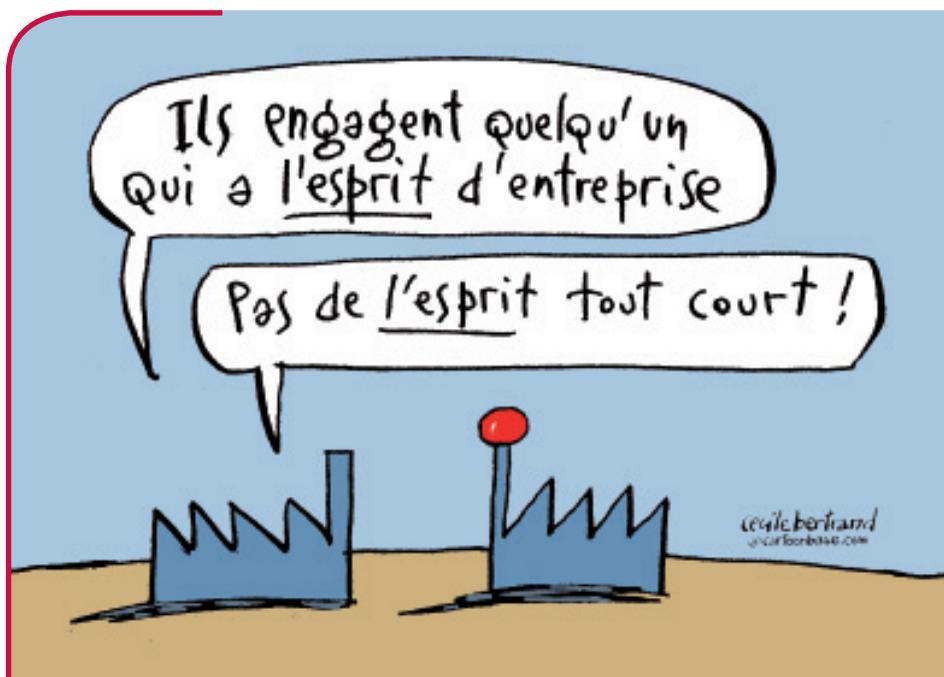
Près de 122 000 cartes ont dû arriver dans vos boîtes aux lettres, avec ce magazine qui y consacre son premier dossier. Les collègues entrés en fonction après le mois d'octobre la recevront par courrier postal en février, en mai ou en juillet, selon la date de leur arrivée.

Un petit bout de plastique qui vous est strictement personnel et ne sera que ce que vous en ferez : la laisser trainer au fond d'un tiroir ou la glisser précieusement dans votre portefeuille pour l'avoir à portée de main chaque fois que vous entrez chez un des partenaires de Carte PROF. Ils sont déjà nombreux et continueront à nous rejoindre...

Le même petit bout de plastique pour tous les professionnels de l'enseignement. Un geste symbolique, mais pas seulement. Au-delà des offres permettant de réaliser quelques économies, on espère que Carte PROF vous aidera ou vous incitera à découvrir les initiatives des musées, bibliothèques, théâtres ou cinémas ; à goûter aux propositions de sorties des attractions touristiques ; à tester les activités des centres culturels... Bref, que Carte PROF vous permettra d'ouvrir portes et fenêtres plus largement encore, pour alimenter vos cours et activités en classe.

Bonne découverte, sur www.carteprof.be. Composez votre menu... à la carte, et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et réactions, sur info@carteprof.be. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

Adresse

Magazine PROF – Local 2G2
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau
Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Alain Berger, Alain Faure, Éric Frère, Véronique Frère, Lise-Anne Hanse, Martine Herphelin, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Arlette Vanderkelen, Daniel Plas et Willy Wastiau.

En couverture

Plus de 120 000 cartes PROF ont été distribuées avec ce magazine aux personnels de l'enseignement en activité en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous les détails dans le premier dossier de ce numéro. © PROF/FWB

Conception de la maquette

Polygraph' srl
polygraph@skynet.be

Vie privée

Afin d'envoyer le magazine **PROF** à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGERS) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)
ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable

Jean-Pierre HUBIN,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

Direction de la publication

Martine HERPHELIN

Tirage

125 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54
5000 NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@mediateurcfwb.be



À nos lecteurs

Si vous souhaitez recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires. Merci pour votre collaboration.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ces liens ont été vérifiés le 27 novembre 2012.



SOMMAIRE

© PROF/FWB/Olivier Paepcines



14

Des écoles expérimentent la CPU

Une équipe pédagogique témoigne de l'expérimentation de la certification par unités dans les sections esthétique et coiffure. Impliquée à fond, elle conserve un recul analytique sur les unités d'acquis d'apprentissage, l'organisation pratique, la remédiation, l'implication des cours généraux...

Le gout d'entreprendre

DOSSIER 2

Mini-entreprises, pédagogie du chef-d'œuvre, entreprises d'entraînement pédagogique, EuroSkills (le championnat européen des métiers techniques, illustré ci-dessous),... : des initiatives pour donner aux élèves des savoirs mais aussi l'esprit d'initiative, la créativité, la confiance en soi,... Des compétences qui leur seront utiles dans la vie professionnelle, quelle qu'elle soit.



40

Ces enfants dyspraxiques, si maladroits...

Mal connue, la dyspraxie peut être mise sur le compte de la maladresse ou de la mauvaise volonté. D'où l'importance de bien la dépister et de proposer aux élèves des adaptations et un soutien différenciés pour en limiter l'impact sur les apprentissages scolaires.

© PROF/FWB/Olivier Scourme



28

4 La Carte PROF

- 4 Carte PROF : des avantages dès janvier
- 6 Une carte « strictement personnelle »
- 8 www.carteprof.be
- 10 Tous les avantages, mais pas seulement
- 12 Des partenaires enthousiastes
- 12 Comment signaler son changement d'adresse

L'info

- 14 Certification par unités : projet-pilote en phase de rodage
- 16 Ateliers et labos génèrent des déchets : danger ?
- 17 Bâtiments scolaires : chantiers en cours
- 18 Et si nous changions la porte ?
- 20 Enseignement et Aide à la jeunesse bientôt mieux articulés
- 21 Natur'Elles pour le Prix Terre d'Avenir
- 22 Butiner des informations au rucher didactique

L'acteur

- 23 Actrice dans l'expérience des élèves

Focus

- 24 Le Service des Équipes mobiles : un soutien pour toutes les écoles

Clic & TIC

- 26 MAT0000 prépare aux pré-requis de l'université

Souvenirs d'école

- 27 Patrick Ridremont : « J'ai envie de raconter des histoires »

28 Dossier

- 28 **Esprit d'entreprendre, es-tu là ?**
- 30 Développer la confiance en soi
- 31 Les enfants, moteurs de leurs projets
- 32 « Je suis un peu leur mauvaise conscience »
- 33 Aux couleurs des rouches
- 34 Des défis au fil des années
- 35 Un indépendant est avant tout un bon technicien

Libres propos

- 36 La professionnalisation des métiers de l'éducation face à la rhétorique paradoxale

Lectures

- 38 La neutralité n'est pas neutre !

Tableau de bord

- 39 Davantage d'élèves dans le 1^{er} degré commun

Coté psy

- 40 Ces enfants si « maladroits »

À votre service

- 42 Je postule dans le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- 43 Des cantines presque parfaites

L'école ailleurs

- 44 Djakarta, Indonésie

Carte PROF : des avantages dès janvier

La Carte PROF est devenue réalité. Elle a été distribuée en même temps que ce magazine à plus de 120 000 bénéficiaires. Qui peuvent l'utiliser dès janvier.

● **Un dossier réalisé
par Didier CATTEAU**

La Carte PROF que la plupart de nos lecteurs ont reçue avec la version imprimée de ce numéro de décembre est une carte nominative réservée aux membres des personnels de l'enseignement en activité en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux et toutes fonctions confondus, et dont le traitement est pris en charge par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela concerne un peu plus de 120 000 personnes qui travaillent dans l'enseignement obligatoire, mais aussi dans les hautes écoles et en promotion sociale.

En la présentant aux partenaires qui peuvent d'ailleurs continuer à se faire connaître, les détenteurs de la Carte PROF bénéficieront dès janvier 2013 des avantages octroyés par ces institutions ou entreprises. Ces offres, qu'il s'agisse de réductions ou de gratuités, sont

répertoriées dans une base de données accessible via le www.carteprof.be, dont nous vous présentons ici les principales fonctionnalités (lire en pages 8 et 9).

En gestation depuis fin 2009, le projet de Carte PROF a pu se concrétiser à partir de fin 2011 grâce à l'engagement d'une chargée de mission et à l'affectation d'un budget de 72 000€ destiné à la fabrication des cartes, qui en bout de course

aura coûté moins de la moitié de cette somme (lire en page 6).

Le développement d'une carte permettant aux personnels de l'enseignement d'attester de leur activité professionnelle, mais aussi de bénéficier d'avantages, a été inscrit dans un protocole d'accord entre Gouvernement et représentants syndicaux. Carte PROF est pour le Gouvernement un signe de reconnaissance à l'égard des personnels de l'enseignement. Le projet est d'ailleurs inscrit dans

fiçaires qu'auprès des institutions ou sociétés partenaires. C'est la raison pour laquelle chaque carte est strictement personnelle. Y apposer une photo d'identité constitue une contrainte mais permettra aux partenaires de mieux vous recevoir.

Par ailleurs, même si cela implique un coût, il a été jugé nécessaire de concevoir une carte annuelle. En effet, de nombreux enseignants ou autres membres des personnels de l'enseignement quittent la carrière chaque année. Une carte valable plusieurs années n'aurait pas permis de garantir aux institutions ou entreprises partenaires que tous les détenteurs de la Carte PROF sont effectivement actifs dans l'enseignement.

Le crédit de la Carte PROF auprès de ses bénéficiaires dépendra très largement, lui, de la qualité et du nombre de partenariats qui pourront être

noùés. De grandes enseignes et de prestigieuses institutions n'ont pas hésité longtemps. Certaines nous expliquent pourquoi dans ce dossier (pages 10 et 11).

À propos des partenariats, le choix a été fait de partir des réalités de terrain des personnels de l'enseignement, pour élargir ensuite les partenariats vers des sociétés ou institutions dont les activités



**Plus de 120000 cartes PROF ont été distribuées
avec le numéro de décembre du magazine.**

la Déclaration de politique communautaire 2009-2014 comme un des éléments permettant d'améliorer les statuts des acteurs de l'enseignement ⁽¹⁾.

Une carte annuelle

Dès la conception du projet, l'accent a été mis sur le crédit dont Carte PROF doit bénéficier tant auprès de ses bénéficiaires

sont sans doute moins directement liées au monde de l'école. Des démarches ont donc été entreprises d'abord vers les institutions et/ou sociétés ayant une offre pédagogique destinée aux publics scolaires : musées, centres culturels, théâtres, cinémas, loisirs de plein air, bibliothèques, librairies-papeteries,... Elles se poursuivront sans relâche, toute institution ou société désireuse de devenir partenaire de Carte PROF pouvant bien entendu se porter candidate spontanément.

« Fait maison »

Un an pour fabriquer et distribuer les quelque 120 000 premières cartes PROF, cela peut sembler long. C'est qu'il ne s'agissait pas simplement de contacter ces institutions et entreprises pour nouer des partenariats. Encore fallait-il construire une base de données permettant d'encoder les avantages octroyés. Ce travail, patient et conséquent, a été réalisé en interne, s'ajoutant aux projets et missions en cours au sein du Service général du Pilotage du Système éducatif.

Là aussi, nous n'avons pas voulu nous borner à lister des avantages, mais avons décidé d'apporter un maximum de plus-values à www.carteprof.be : moteur de recherche multi-critères, informations sur les modalités d'accueil des publics scolaires, possibilité d'avantages liés à des événements temporaires. Et cela avec le double objectif de pointer les avantages Carte PROF, mais aussi de rendre visibles les efforts des partenaires de l'école vers leurs publics privilégiés que sont les personnels de l'enseignement d'une part, les élèves d'autre part. Et avec le secret espoir que la Carte PROF incite chaque bénéficiaire à ouvrir encore davantage portes et fenêtres sur les multiples opportunités qui se présentent à lui. ●

(1) Déclaration de politique communautaire 2009-2014, p. 39. www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=1774

« Gratuite, unique, interactive et pédagogique »

PROF : Madame Simonet, en tant que ministre de l'Enseignement obligatoire, quelles sont les raisons qui vous ont poussée à lancer ce projet ?

▣ **Marie-Dominique Simonet** : La concrétisation de ce projet me tient à cœur et je suis heureuse que cette carte puisse voir le jour dès janvier 2013 grâce à la créativité et l'efficacité de l'Administration, à l'enthousiasme des partenaires mais aussi à l'intérêt des enseignants.

C'est avec l'objectif de répondre au mieux aux besoins des enseignants que j'ai mis sur pied un groupe de travail avec les partenaires syndicaux et les pouvoirs organisateurs afin de proposer les meilleurs avantages à moindre coût. Il s'agit d'un outil de qualité auquel déjà plus de cent partenaires ont souhaité s'associer.

Gratuite, la Carte PROF offre aux enseignants un ensemble d'avantages et de réductions auprès des différents organismes associés, un réel plus dans un contexte économique pourtant difficile. **Unique**, cette carte apporte de la crédibilité à son titulaire, lui permettant de s'identifier clairement comme l'un des 120 000 membres des personnels de l'enseignement. **Interactive**, la Carte PROF offre, par le biais du site www.carteprof.be, un accès simple, large et documenté vers l'ensemble des partenaires. **Pédagogique**, cette carte représente enfin une opportunité évidente pour les enseignants : celle de créer des passerelles entre l'enseignement, la culture et les arts, une opportunité dont les bénéficiaires se révéleront être au final... les élèves !

J'ai souhaité émettre un signal fort à l'attention de la Communauté enseignante en réservant le budget nécessaire à la réalisation de cette Carte PROF. Un budget que j'ai voulu raisonnable et permettant, grâce à l'effet de levier, de multiplier sa portée financière en faveur des enseignants.

« Les formateurs de futurs enseignants eux-mêmes vecteurs de culture »

PROF : Monsieur Marcourt, en tant que ministre de l'Enseignement supérieur, qu'attendez-vous de ce projet de Carte PROF ?

▣ **Jean-Claude Marcourt** : Associer hautes écoles, établissements de promotion sociale et écoles supérieures des Arts aux enseignants en fonction dans l'obligatoire à l'occasion de la parution de la carte est un événement non négligeable, qui peut être de nature à renforcer les liens d'appartenance à une même institution, l'École. Ce lien, tous les acteurs de l'enseignement, tous niveaux confondus, apprécient toujours qu'il soit rendu visible !

Carte PROF pourra permettre aux formateurs de futurs enseignants d'être eux-mêmes vecteurs de culture : par les avantages dont ils bénéficieront, ils seront aussi les médiateurs auprès de leurs étudiants, d'activités, de partenaires, d'institutions dont ils pourraient tirer profit à leur tour.

À l'heure où l'on cherche à mettre en œuvre des mesures concrètes de valorisation des métiers d'enseignant et de formateur d'enseignants, à améliorer la qualité de la formation, à assurer davantage de cohérence dans le système éducatif dans son ensemble, il était tout à fait pertinent que tous les acteurs de l'enseignement supérieur non-universitaire en soient également les bénéficiaires.

Une carte « strictement personnelle »

Plus de 130 000 cartes PROF ont été fabriquées. Chacune d'entre elles a été ou sera personnalisée. Explications.

De la conception de la Carte PROF à son utilisation auprès des partenaires, plusieurs étapes ont été nécessaires. D'abord la question de son nom ; ensuite, le travail sur son image, en lien bien sûr avec les mentions à y faire figurer ; et enfin la définition des données personnelles qui diffèrent d'une carte à l'autre.

Magazine et Carte PROF

Dès le début du projet, il a paru opportun de rapprocher le magazine et la carte PROF, même si le magazine ne pourra pas, dans ses quarante-quatre pages trimestrielles, consacrer beaucoup d'espace à la carte... Certains d'entre vous savent qu'une Carte Prof a existé. Elle était l'émanation

d'une ASBL LCD devenue ensuite ASBL Carte Prof. À la demande du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ASBL a accepté de changer de dénomination et de ne plus éditer de carte destinée aux enseignants. Une convention a été signée en ce sens. Selon les termes de cet accord, l'ASBL a également accepté de céder le nom de domaine www.carteprof.be au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'ASBL, devenue PROF Évasion, dispose dorénavant du site www.profevasion.be.

Cet accord a permis, l'été dernier, de développer pour la carte un graphisme dont un élément – PROF – reprend l'image du magazine. Créé au sein de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, et plus précisément

du Service général du Pilotage du Système éducatif, le « lay-out » de la carte fait référence à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le verso de la carte mentionne à la fois www.carteprof.be et www.enseignement.be, le portail de référence pour tout ce qui touche à l'enseignement, que l'on soit professionnel ou futur professionnel, parent ou même élève/étudiant.

Notre infographie ci-contre détaille les diverses autres mentions appliquées sur toutes les cartes fabriquées début novembre.

À chacun sa carte

Après avoir imprimé un peu plus de 130 000 cartes, l'entreprise à qui fut

1€ qui en vaut bien plus

Début novembre sont parus l'un ou l'autre article à propos de Carte PROF et de son cout. Voici le détail, en toute transparence.

En 2011, un crédit de 72 000 € a été octroyé par la ministre de l'Enseignement obligatoire afin de permettre de lancer un marché public destiné à fabriquer et personnaliser les cartes distribuées finalement en cette fin d'année 2012. Ce crédit avait été établi sur base d'estimations du cout nécessaire à l'opération. Au final, le marché a été attribué pour un montant maximal de quelque 34 000 €.

Il sera finalement un peu inférieur, compte tenu du nombre de cartes fabriquées et personnalisées. La différence, soit 38 000 €, n'a tout simplement pas été dépensée.

En 2012, quelques semaines avant la distribution de la carte, un crédit de 30 000 € a été dégagé afin de financer d'une part le surcout généré par Carte PROF par rapport à la publication et à la distribution d'un magazine PROF, d'autre part la promotion du projet auprès des partenaires potentiels, et enfin la communication relative à la naissance de Carte PROF.

Pour être plus précis, environ 5 000 € ont été nécessaires pour emballer chaque magazine avec chaque carte. Quelque 9 000 € doivent couvrir le surcout de distribution lié à la Carte PROF, chacun des 121 387 envois étant affranchi à 0,28 € au lieu de 0,21 € en raison du poids de la carte. Le solde couvrira l'impression des courriers envoyés à quelque 3 500 partenaires potentiels,

l'impression d'autocollants permettant aux institutions et entreprises d'afficher qu'elles sont partenaires, et la communication autour du projet. Au moment de boucler cette édition, le montant de ce dernier poste n'était pas encore connu, mais on pouvait déjà écrire que moins de 20 000 € devraient suffire.

À ces dépenses de 54 000 € maximum (répartis sur les budgets 2011 et 2012) s'ajoute bien entendu le traitement de la personne chargée depuis décembre 2011 de gérer cet ambitieux projet.

On peut donc estimer la dépense totale, par année, à l'équivalent d'1 € par carte. À mettre en relation avec tous les avantages octroyés par les partenaires déjà inscrits, que vous découvrirez sur www.carteprof.be. ●



- 1 Le matricule, numéro à onze chiffres, accompagne le membre du personnel durant toute sa carrière, dès son entrée en fonction.
- 2 L'espace disponible pour les nom et prénom est réduit. Utiliser un caractère plus petit aurait rendu l'adresse illisible pour le facteur. Cela nous a contraints à raccourcir de nombreux prénoms, réduits à l'initiale, mais aussi certains noms. Toutes nos excuses aux personnes dont nous aurions écorché le nom.
- 3 Chaque carte reçoit un numéro de série, utile pour la gestion des cartes en circulation.
- 4 La Carte PROF n'est valable que si elle est munie de la photo d'identité de son bénéficiaire, qui peut l'apposer grâce à l'autocollant livré avec la carte. Il pourrait arriver que l'un ou l'autre partenaire demande à l'appui de votre Carte PROF un document d'identité, afin de consentir l'avantage qu'il a défini.
- 5 La Carte PROF sera valable durant toute une année civile. Cela permettra l'envoi de la carte en décembre aux membres des personnels entrés en fonction lors de la rentrée scolaire qui a précédé.

confié ce m a r c h é public a imprimé sur quelque 122 000 cartes les données personnelles de chacun des bénéficiaires de cette première série de cartes. Les personnels entrés en fonction après octobre 2012 recevront leur Carte PROF soit en février, soit en mai, soit en juillet 2013.

Quelles données personnelles ? Le comité de pilotage mis en place pour baliser le projet (et composé notamment de représentants des syndicats, des réseaux et des Administrations concernées par Carte PROF) a jugé utile que le numéro matricule de chaque agent figure au recto de la carte. Une bonne façon de l'avoir toujours sous la main.

Les nom et prénom de chaque bénéficiaire sont indispensables. Comme vous l'avez constaté si vous avez reçu magazine et carte par voie postale, votre adresse ne figure pas au dos du magazine. Pour ce mois de décembre, c'est l'adresse figurant sur chaque carte qui a permis aux facteurs de distribuer les 121 387 envois expédiés en Belgique au départ de Bruxelles X. Cette façon de procéder a permis d'économiser plusieurs milliers

d'euros. Sans cela, il aurait fallu faire correspondre l'adresse du magazine et l'adresse de la carte. De plus, la distribution conjointe de la Carte PROF et du magazine a diminué les frais d'envoi de la carte de quelque 50 000 €.

Cependant, cette façon de faire présente des inconvénients pour certains bénéficiaires de la Carte PROF. Comme expliqué ci-dessus, l'espace disponible, sur la carte, pour les nom et prénom, est réduit ⁽¹⁾.

Précisons encore que la carte n'est valable que si elle est munie de la photo d'identité de son bénéficiaire.

Enfin, au recto de la carte figure, à côté du cadre où apposer votre photo, un numéro de série. Ce numéro permettra la gestion des cartes en circulation. Il sera utile par exemple s'il fallait réimprimer un duplicata de carte. ●

⁽¹⁾ Si votre nom ainsi réduit l'a été d'une façon erronée, merci de prendre contact avec nous via info@carteprof.be.

Pas de carte ?

Vous avez travaillé entre juillet et octobre 2012, mais n'avez pas reçu de Carte PROF ni de magazine en décembre ? Merci de nous le faire savoir via info@carteprof.be en mentionnant vos nom et prénom, votre numéro matricule, votre adresse actuelle et, le cas échéant, votre ancienne adresse.

Il est possible que votre magazine et votre carte nous aient été retournés par BPost, soit parce que l'adresse était erronée, soit parce qu'elle n'était pas suffisamment lisible.

Les membres des personnels de l'enseignement qui sont entrés en fonction après le mois d'octobre 2012 ou qui n'ont pas effectué de prestation entre juillet et octobre 2012, recevront leur Carte PROF au mois de février, de mai ou de juillet 2013, en fonction de leur mois d'entrée en fonction ou de première prestation durant cette année scolaire 2012-2013.

www.carteprof.be

Tous les avantages, mais pas seulement

Pour tout savoir sur
Carte PROF, une
seule adresse :
www.carteprof.be.
Où figurent tous les
avantages octroyés
par les partenaires.
Mais bien plus que
cela...



Le cœur de www.carteprof.be, sa porte d'entrée principale, c'est bien sûr la base de données contenant les avantages octroyés aux détenteurs de Carte PROF par les institutions/sociétés partenaires. Un moteur de recherche, détaillé ci-contre, facilite la sélection des avantages à afficher.

Cependant, nous avons souhaité que ce site soit plus étoffé, et plus interactif. Depuis le mois de novembre, sous l'onglet « Partenaires », les institutions ou sociétés qui désirent octroyer un avantage aux bénéficiaires de la Carte PROF peuvent accéder à une interface de gestion où encoder et actualiser les informations concernant leur activité. L'équipe de la Carte PROF valide ces données avant leur mise en ligne.

Des « News »...

Un espace « News » permet de vous tenir informés au jour le jour des nouveaux partenariats, ou de vous faire part d'actions de partenaires déjà inscrits. Ainsi, si demain le Service pédagogique du Musée

royal de Mariemont, partenaire de Carte PROF, mettait à disposition des enseignants une nouvelle documentation pédagogique, les « news » seraient l'endroit tout indiqué pour attirer votre attention sur cette initiative.

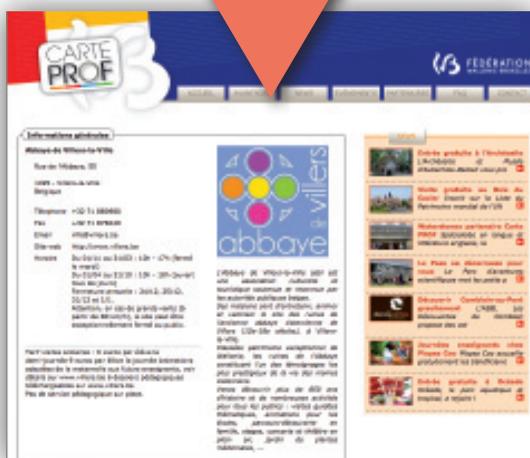
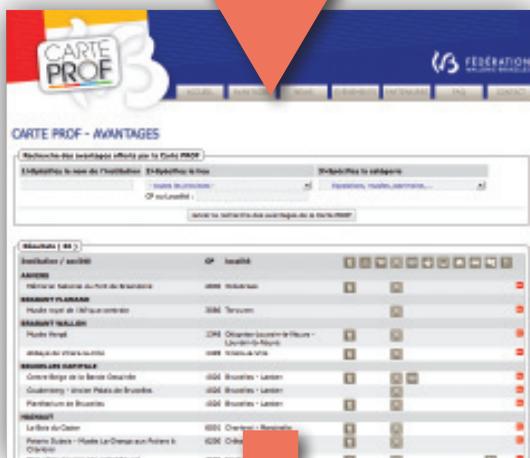
Dans le même esprit mais de façon plus développée et détaillée, « À la une » met l'accent sur tel nouveau parcours pédagogique, telle nouvelle exposition, telle initiative destinée singulièrement aux personnels de l'enseignement ou aux publics scolaires. C'est ici que les liens entre Carte PROF et l'équipe de rédaction du magazine trouveront sans doute le meilleur espace où s'exprimer.

En effet, depuis la création du magazine, trimestriel, la rédaction est fréquemment

invitée à découvrir en avant-première tel ou tel événement. Nous ne devons plus attendre des semaines pour vous en faire part dans les pages du magazine. Quand le Pass, le Museum des Sciences naturelles ou d'autres partenaires mettront sur pied une nouvelle activité, nous pourrons l'évoquer « à la une » de www.carteprof.be.

... et des événements

Parmi les partenaires de Carte PROF figurent déjà des institutions telles que des théâtres, centres culturels ou autres lieux d'exposition s'adressant à tous les publics, dont les publics scolaires. Nombre d'entre eux programment des événements temporaires plus spécialement destinés à tel ou tel jeune public, ou aux enseignants. La rubrique « Événements » recueillera les initiatives de ce type qui donneront lieu à un avantage Carte PROF spécifique. Cette rubrique s'étoffera bien entendu à mesure que www.carteprof.be s'ancrera dans les habitudes. ●



Moteur à trois temps

Vous cherchez un avantage lié à Carte PROF ? Plusieurs chemins mènent à l'interface de recherche. Il y a l'onglet « Avantages », en haut de la page d'accueil de www.carteprof.be.

Mais nous avons voulu vous permettre de choisir directement un avantage près de chez vous, par le biais de la recherche géographique, en cliquant sur une province (ou Bruxelles) puis, le cas échéant, en affinant la recherche par code postal ou par localité.

Il vous est également possible de « spécifier le nom de l'institution », et quelques lettres suffisent, puisque le moteur de recherche affichera toutes les institutions/sociétés comprenant les mots ou lettres encodées.

Enfin, les institutions/sociétés sont réparties en onze catégories.

Onze catégories

Chaque partenaire de Carte PROF est versé dans une ou plusieurs catégories. Il y en a onze, un menu déroulant vous permettant de sélectionner un avantage octroyé par un partenaire de l'une ou l'autre catégorie.

Voici la liste de ces catégories :

- Expositions, musées, patrimoine,...
- Informatique, photo, audio,...
- Livres, CD, BD, DVD, jeux, jouets, papeterie, loisirs créatifs,...
- Maison, jardin, décoration, bricolage,...
- Mode, bien-être, beauté, santé, sport,...
- Restaurants, cafés,...
- Salles de spectacles, cinémas, théâtres, centres culturels,...
- Stages, formations,...
- Supermarchés, alimentation,...
- Tourisme, voyages, parc d'attractions, loisirs de plein air,...
- Transports publics, auto, moto, vélo,...

Même si d'autres types de partenaires ont déjà rejoint Carte PROF, les contacts ont d'abord été pris avec des lieux culturels ou touristiques, des librairies-papeteries,... C'est la raison pour laquelle les catégories « Restaurants, cafés, » , « Supermarchés, alimentation, » , « Transports publics, » ou encore « Mode, bien-être, » ne sont pas encore très riches de partenaires.

Quatre types d'infos

Comme expliqué ci-contre, www.carteprof.be ne fait pas que compiler les avantages. Nous avons voulu que les bénéficiaires de la carte aient un minimum d'informations sur les institutions qui ont décidé d'être partenaires. Ces informations s'affichent dans quatre cadres :

- une description générale de l'activité du partenaire et des infos « grand public » (heures d'ouverture, téléphone, site internet, ...);
- des informations « pédagogiques » centrées sur l'accueil des publics scolaires;
- le ou les avantage(s) octroyé(s) aux détenteurs de la Carte PROF;
- le ou le(s) évènement(s) organisé(s) par ce partenaire.

Un agenda

Petit à petit, www.carteprof.be s'enrichira des évènements et initiatives ponctuelles organisées par les partenaires de Carte PROF, qui donneraient lieu à un avantage spécifique.

Des partenaires enthousiastes

De nombreux partenaires de choix ont très vite réagi, pour des raisons évoquées dans ces quelques témoignages. Les points forts de Carte PROF, selon eux ? Une carte unique, et gratuite, qui facilitera l'octroi des avantages qu'ils ont définis.

« Un outil pratique »

Le Musée des Sciences naturelles dispose déjà d'outils de promotion : site, newsletter, affiches... « Mais nous n'avions pas d'outils pour toucher tous les enseignants en une fois, explique Pierre Coulon. Nous avons demandé au magazine PROF, mais sa ligne éditoriale ne permet pas la publicité ou l'entrée d'une manifestation dans un agenda. C'est un peu dommage. En parallèle, nous aspirions à la Carte PROF depuis très longtemps. C'est un outil très pratique pour réaliser le contrôle de la qualité des enseignants. Auparavant, celui-ci était aléatoire. Aujourd'hui, nous pouvons, en toute confiance, accorder la gratuité de l'entrée au musée et aux expositions à l'enseignant, à titre individuel. Ce n'est pas le cas pour les activités d'encadrement, sauf s'il accompagne sa classe,



bien sûr. De plus, c'est un moyen indirect d'entrer en contact avec l'ensemble des enseignants. Enfin, le site qui soutient la carte nous permettra, lui, de promouvoir nos événements, ce qui est très intéressant ».

Plopsa a dit oui tout de suite

Plopsa

Plopsa est un des premiers partenaires potentiels contactés par Carte PROF. « Dès qu'on nous a présenté le produit et les objectifs de cette carte, nous avons décidé de collaborer, explique Samia Moujane. Notre rapidité est à l'image de notre intérêt. Notre ensemble de parcs est dédié au public familial et jeune. Il travaille déjà avec les écoles flamandes selon le même principe et cela fonctionne très bien. Nous avons donc intérêt à pouvoir décrire notre offre qui mêle pédagogie et divertissement, également au public francophone ».

FNAC et Club déjà partenaires

Selon M^{me} De Glas, de FNAC Belgique, Carte PROF est une bonne idée : « Elle remplace des cartes moins officielles. Elle permet d'offrir

des avantages en ciblant des gens qui font partie d'un ensemble important, en rendant les avantages plus visibles et plus rapidement. Cette démarche est traitée par un département de notre chaîne dédié à cela. De ce fait, les avantages sont différents de ceux des magasins, dans une palette large, des produits éditoriaux aux produits techniques, avec des ristournes plus importantes et la possibilité de faire des achats groupés. Et les démarches des écoles ou des enseignants sont moins lourdes. Le site de la carte sera également un relai vers nos propres informations numériques, notamment en matière de billetterie et d'événements ». Bernard Marres, directeur des ventes chez Club, ajoute : « L'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles va donner une bien meilleure visibilité à la Teacher card que nous accordons gratuitement aux enseignants depuis le mois de septembre ».

Une communication centralisée

Parmi les partenaires vifs comme l'éclair (ou presque): le Parc d'aventures scientifiques (PASS) de Frameries. « S'inscrire en ligne, encoder les informations était très facile, explique Françoise Laerdenoy, directrice de la communication. Et puis, surtout, nous attendions depuis longtemps de pouvoir proposer aux enseignants francophones les mêmes services qu'aux néerlandophones. Dès la création du PASS, la rédaction de Klasse nous a contactés pour nous donner l'occasion d'informer les enseignants néerlandophones sur nos animations, nos expositions... Nous accordons déjà la gratuité aux enseignants pour leur permettre de s'appropriier les lieux dans un cadre autre que professionnel, mais la possibilité d'une communication centralisée



Pairi Daiza : « Simple et clair »

Le parc animalier Pairi Daiza, à Cambron-Casteau, accordera aux titulaires de la Carte PROF les mêmes avantages qu'aux enseignants néerlandophones qui utilisent la lerarenkaart. « Nous avons accueilli l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles de manière très positive, explique Françoise Gilson, responsable de la communication. Désormais, tous les enseignants francophones en fonction pourront présenter la même carte avec leur photo. La formule est simple, claire, sans contestation possible ».



Redécouvrir la BD

Pour Tine Anthoni, du Centre Belge de la BD, à Bruxelles, « la Carte PROF offre d'abord des formules avantageuses qui permettent à l'enseignant accompagné de sa famille de réaliser de belles visites. On espère bien sûr que s'il vient chez nous en famille, il puisse tester notre offre et revenir ensuite éventuellement avec sa classe. Nous travaillons déjà avec Lerarenkaart. Cela se passe bien. Du côté francophone, nous avons du mal à quantifier les enseignants. Nous sommes très heureux de la naissance d'une carte uniforme pour la Belgique francophone. Cela nous permet d'accorder le même avantage au Sud qu'au Nord : à savoir, une réduction de 2 € sur le prix d'entrée adulte de 8 €. Quant au site de la Carte PROF, nous espérons que très vite, comme son équivalent flamand, cette base de données devienne un site de référence pour les enseignants et qu'ils puissent facilement, sur base de critères qui sont les leurs, faire un choix de visite cohérent et rapide ».

Ecomusée du Viroin : visite gratuite

Annabelle Colot, de l'Ecomusée du Viroin, avait déjà rencontré les responsables de Carte PROF au Salon Éducation, à Namur, et avait exprimé d'emblée son adhésion au concept. Selon elle, « l'intérêt principal de la Carte PROF, c'est la gratuité que nous pouvons offrir. Elle nous permet d'inviter des enseignants. Ils viennent découvrir l'Ecomusée et sa dizaine d'activités. Et pour ceux qui veulent également découvrir les promenades et le village, nous mettons un dossier pédagogique à leur disposition. Ainsi, les enseignants peuvent préparer les différentes étapes de l'excursion de leur classe et les cours qui vont avec ».

« Un tel outil de promotion, tout comme Lerarenkaart, est important : notre public est à 60 % formé par les écoles. Cet outil, de plus, est gratuit pour les partenaires, ce qui n'était pas le cas d'autres cartes précédentes. Les partenaires peuvent s'inscrire en ligne et encoder leurs informations, leurs avantages, leurs événements et toucher ainsi un public très large, sur un ensemble de régions ».

Mini Europe attendait la Carte PROF

Pour Philippe Steenberghe, directeur marketing chez Mini Europe, Carte PROF est une bonne idée. « La Lerarenkaart existait déjà. On attendait un équivalent au Sud depuis longtemps. Pour nous, il est important d'identifier les enseignants et les enseignants actifs. Sans carte officielle, c'est plus difficile. Les enseignants, eux, ont besoin de préparer leur visite, liée à leur projet pédagogique. La Carte PROF nous permet, de plus, d'équilibrer les avantages par rapport aux néerlandophones. Auparavant, on travaillait au coup par coup. Avec cette carte validée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, on officialise nos avantages, pour tous les



Comment signaler son chang

L'envoi de ce magazine, chaque trimestre depuis mars 2009, génère plusieurs centaines de retours à l'expéditeur. Tous ne sont pas dus à des changements d'adresse, mais ceux-ci doivent évidemment être signalés. Et pas simplement par courriel...

Avant même le dépôt à Bruxelles X des 121 387 exemplaires de ce magazine et des cartes PROF qui s'y trouvent annexées, on peut déjà prévoir que B Post nous en retournera plusieurs centaines. C'est le cas chaque trimestre depuis la création de *PROF*, le magazine des professionnels de l'enseignement, et cela malgré les efforts conjugués de la rédaction de *PROF* et de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement (AGPE) pour tenir à jour la base de données des personnels de l'enseignement.

Ceux d'entre vous qui ont déjà eu la gentillesse de nous avertir d'un changement d'adresse savent que nous leur avons conseillé de prendre contact avec le secrétariat de leur établissement scolaire afin de signaler ce changement en bonne et due forme auprès de l'AGPE. Nous profitons de l'arrivée de Carte PROF pour rappeler clairement la procédure en vigueur en pareille situation, et pour insister à ce

sujet. C'est que le fichier géré par l'AGPE contient des données strictement personnelles nécessaires aux paiements et à la gestion des carrières de chacun. La rédaction du magazine, où se gère également Carte PROF, n'y a évidemment pas accès et ne peut donc encoder les changements d'adresses qui lui sont communiqués...

S'adresser à votre école...

Toute modification dans votre situation – ici, nous nous limitons aux changements d'adresse – doit être signalée à l'établissement scolaire dans lequel vous travaillez. Si vous travaillez dans plusieurs établissements scolaires, il faut tous les prévenir. Mais il suffira que l'un d'eux fasse parvenir le formulaire adéquat au bureau de l'AGPE dont il dépend pour que le changement soit acté.

Chaque établissement scolaire connaît en principe « son » interlocuteur AGPE qui

a développé un réseau de « bureaux déconcentrés ». En fonction de son réseau, mais aussi de sa nature ou parfois de son niveau, chaque établissement dépend de l'un ou l'autre des bureaux déconcentrés. Les tableaux ci-contre permettent de visualiser ce découpage. Ainsi, par exemple, les personnels d'un athénée du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et situé en Hainaut dépendent du bureau AGPE situé à Charleroi. Leurs collègues travaillant également dans le Hainaut, mais dans une école d'un des réseaux subventionnés dépendent du bureau AGPE de Mons. En fonction de ce découpage, que connaissent les secrétaires des établissements scolaires, votre changement d'adresse doit donc être orienté vers l'un ou l'autre de ces bureaux.

... et remplir le bon formulaire

Chaque année, avec les circulaires de rentrée, les établissements scolaires reçoivent

LES BUREAUX AGPE POUR L'ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Enseignement ordinaire et spécialisé, fondamental, secondaire et supérieur

Région	Adresse	Personne de contact	Téléphone	Fax
Bruxelles-Capitale	Rue de Meiboom, 16-18 1000 BRUXELLES	Pierre LAMBERT	02 / 500 48 08	02 / 500 48 76
Brabant wallon	Rue E. Vandervelde, 3 1400 NIVELLES	Kim LUU	064 / 64 47 27	067 / 64 47 30
Hainaut	Boulevard Tirou, 185 - 6000 CHARLEROI	Xavier GILLARD	071 / 58 53 30	071 / 32 68 99
Liège	Rue D'Ougrée, 65 - 4031 ANGLEUR	Emmanuelle WINDELS	04 / 364 14 09	04 / 364 13 12
Luxembourg	Rue Van Opré, 76 - 5100 JAMBES	Philippe ROUSSEAU	081 / 82 50 10	081 / 31 21 77
Namur	Av Gouverneur Bovesse, 41 - 5100 JAMBES	Delphine POUPÉ	081 / 82 49 60	081 / 30 53 93

Enseignement artistique

Toutes régions	Bd Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES (local 3E310)	Jean-Luc DUVIVIER	02 / 413 37 88	02 / 413 39 35
----------------	--------------------------------------------------	-------------------	----------------	----------------

Centres PMS

Toutes régions	Rue du Meiboom, 16-18 - 1000 BRUXELLES	Pierre-François DEFER	02 / 500 48 08	02 / 500 48 76
----------------	----------------------------------------	-----------------------	----------------	----------------

ement d'adresse



en annexe les formulaires permettant de signaler un changement d'adresse, de numéro de compte,...

Pour les personnels du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce document PE50 figure dans la circulaire de rentrée 4055 ⁽¹⁾.

Pour les personnels des réseaux d'enseignement subventionné, il s'agit de la fiche signalétique, elle aussi reprise dans les

circulaires de rentrée ⁽¹⁾, en l'occurrence les circulaires 4071, 4079, 4091 et 4108. En principe, bien entendu, la ou les personnes chargée(s) de la gestion administrative au sein de votre établissement doit être en mesure de vous aiguiller. Le formulaire adéquat étant rempli, l'établissement scolaire le faite parvenir au bureau déconcentré de l'AGPE dont il

dépend. C'est là que s'effectue alors le changement dans la base de données. On comprendra aisément que la rapi-

dité du changement dépend de chacun des intervenants... ●

⁽¹⁾ www.adm.cfwb.be

LES BUREAUX AGPE POUR L'ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNÉ

Enseignement ordinaire et spécialisé

Région	Adresse	Personne de contact	Téléphone	Fax
Bruxelles-Capitale	Rue de Meiboom, 16-18 - 1000 BRUXELLES	Martine POISSEROUX	02 / 413 34 71	02 / 413 29 94
Brabant wallon	Rue Emile Vandervelde, 3 - 1400 NIVELLES	Christian HANQUET	067 / 64 47 00	067 / 89 02 98
Hainaut	Rue du Chemin de Fer, 433 - 7000 MONS	Yvette BOISDEQUIN	065 / 55 56 00	065 / 35 24 57
Liège	Rue D'Ougrée, 65 (1 ^{er} étage) - 4031 ANGLEUR	Viviane LAMBERTS	04 / 364 13 26	04 / 364 13 01
Luxembourg (primaire uniquement)	Rue Van Opré, 76 - 5100 JAMBES	François MORIS	063 / 22 05 66	063 / 22 05 69
Namur (+ Luxembourg pour le secondaire)	Av Gouverneur Bovesse, 41 - 5100 JAMBES	Monique LAMOULINE	081 / 82 49 30	081 / 30 94 12

Enseignement artistique

Toutes régions	Bd Léopold II, 44 Espace 27 Septembre – Jennifer 1080 BRUXELLES	Pierrette MEERSCHAUT	02 / 413 37 88	02 / 413 39 35
----------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------	----------------	----------------

Centres PMS

Toutes régions	Bd Léopold II, 44 Espace 27 Septembre – Jennifer 1080 BRUXELLES	Alain WEYENBERG	02 / 413 40 69	02 / 500 48 76
----------------	-----------------------------------------------------------------------	-----------------	----------------	----------------

Enseignement de promotion sociale

Toutes régions	Bd Léopold II, 44 Espace 27 Septembre – Jennifer 1080 BRUXELLES	Jean-Philippe LABEAU	02 / 413 41 11	02 / 413 25 87
----------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------	----------------	----------------

Enseignement supérieur

Toutes régions	Bd Léopold II, 44 Espace 27 Septembre – Jennifer 1080 BRUXELLES	Rita PASQUARELLI	02 / 413 22 79	02 / 412 40 92
----------------	-----------------------------------------------------------------------	------------------	----------------	----------------

Ces bureaux sont accessibles par téléphone, tous les jours ouvrables (9-12 h pour le subventionné, 9-16 h pour le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Des jours de visite sont prévus les lundis et mercredis après-midi. Et on peut aussi prendre rendez-vous.

En bref

CEB, CE1D et TESS. Les dates de passation des épreuves certificatives de la fin de l'année ont été fixées aux matinées des lundi 17, mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 juin (CEB) ; aux jeudi 13 (mathématiques) et vendredi 14 juin (français) pour le CE1D ; aux mardi 11 (français) et mercredi 12 juin (histoire) pour les élèves concernés par le TESS. Les détails dans la circulaire 4113. www.adm.cfwb.be

Interruptions de carrières. Les modifications intervenues dans la réglementation relative aux interruptions de carrière des personnels de l'enseignement et des CPMS figurent dans la circulaire 4171. www.adm.cfwb.be

Inscriptions. Le n° vert 0800 188 55 sera accessible dans le courant du mois de janvier 2013, en vue des inscriptions en 1^{re} secondaire pour l'année scolaire 2013-2014. Le service des inscriptions peut également être contacté via inscription@cfwb.be. www.inscription.cfwb.be

0800/95580

Ce numéro vert « École et Parents », accessible du lundi au vendredi de 9 à 13 h, est disponible pour les parents si une question subsiste après des contacts avec les acteurs scolaires locaux. Les demandes d'information peuvent porter sur les services de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui peuvent être activés (CPMS, Service de Médiation scolaire, Délégué général aux droits de l'Enfant, ...) ; sur les autres services pouvant proposer une aide ou un accompagnement (AMO, Associations de Parents, Service Droit des jeunes,...) ; sur les procédures dans les domaines psychologique, social, juridique ou administratif (changement d'école, recours...). Ce service mis en place par le Service des Inscriptions et de l'Assistance aux Établissements scolaires fait partie du Plan d'Actions visant à Garantir les conditions d'un Apprentissage Serein (PAGAS). Une affiche soutient la campagne d'information relative à ce nouveau service. On peut en obtenir via ecole.et.parents@cfwb.be.

Certification par unités : projet-pilote en phase de rôdage

Comme d'autres établissements, l'École libre de coiffure et d'esthétique (ÉLCE), à Gosselies, est entrée à fond dans la certification par unités (CPU), qui concerne les 5^e et 6^e qualification esthétique et les 5^e professionnelle coiffure.

Fin décembre, les élèves de 6^e esthétique de l'ÉLCE, à Gosselies, termineront leur quatrième unité d'acquis d'apprentissage (UAA) : soins spécifiques du visage. Bientôt, elles présenteront l'épreuve de qualification qui s'y consacre. Ensuite, leur formation abordera les soins des mains et des pieds, puis ceux du corps.

Le 3^e degré de l'ÉLCE a pris pied dans le processus de Certification par unités

nelles coiffure. « *Nous pensions avoir trois ans pour expérimenter les UAA esthétique, mais on nous a imposé de mettre en œuvre dès cette année 2012-2013 le profil formation du coiffeur déjà élaboré par le SFMQ et la découpe en UAA. C'est moins facile* »⁽²⁾.

Les cursus des deux sections sont divisés en six unités, chacune ponctuée d'une épreuve de qualification. Pour la sous-directrice, Marie-France Strens, « *c'est*



© PROF/ANB/Olivier Paegle

(CPU) en deux étapes. « *L'an passé, les 5^{es} esthétique ont fait le pas*, explique Patricia Bertoldo, chef d'atelier. *Nous avons pu participer à l'élaboration du profil de formation dans les cellules de préparation de la CPU, et au Service francophone des métiers et qualifications*⁽¹⁾. *Nous avons travaillé en collaboration avec notre équipe éducative, grâce à des réflexions personnelles des enseignants, coordonnées par la direction* ». Cette année, l'école engage les 5^e profession-

presque impossible de trouver un jury extérieur prêt à nous consacrer douze jours par an. Les défrayer correctement ? Nous n'en n'avons pas les moyens ». Ce compartimentage est voulu par le monde du travail. « *Certaines PME, continue-t-elle, désirent une main-d'œuvre sachant faire une tâche précise, même si elle ne sait pas tout faire. Mais elle sera moins payée, continue-t-elle. Par contre, nos maîtres de stage préfèrent avoir des stagiaires polyvalentes... qui ne sont pas payées* ».

Un apprentissage en spirale

Ce compartimentage est spiralaire. En 6^e, l'approche de chaque unité cible des problèmes plus spécifiques, avec de nouveaux produits et techniques. Selon Léa, une élève de 6^e esthétique, « Ainsi, pour les soins du visage, nous restons un an sans en

élèves en difficulté ». Par ailleurs, l'entrée en CPU amène à redémarrer la formation à zéro. M^{me} Strens : « Nos élèves qui ont fait un 2^e degré dans la section revoient des matières connues et au bout du compte, n'ont plus l'impression de progresser. D'un côté, on rend le niveau scolaire plus homogène. Mais notre équipe est triste de faire

à voir la théorie en bloc en début d'année, mais ça laisserait nos élèves, plus enclins à la pratique. Par ailleurs, c'est bien d'avoir des tiroirs que l'élève peut remplir un à un, mais le danger est que dans la vie professionnelle, on doit ouvrir tous les tiroirs en même temps et la difficulté majeure est d'y préparer les élèves »



faire : on oublie les savoirs et les gestes ». Pour y pallier, la grille de cette année comporte des heures consacrées simplement à les entretenir.

Une autre correction de cap concerne la temporalité. M^{me} Bertoldo : « Certaines UAA étaient trop courtes, d'autres trop longues. On a adapté leur durée. Par ailleurs, on n'avait pas envoyé de courrier écrit aux parents, les informant des changements. C'est chose faite cette année ». D'autres problèmes sont pratiques. En coiffure, il faut concentrer plusieurs permanentes sur quelques semaines. Comme elles durent six mois, il sera plus difficile qu'avant de trouver des modèles. En esthétique, la durée de repousse des poils et des ongles ne s'adapte pas aux UAA.

Une remédiation structurée

Le projet CPU met l'accent sur la remédiation. L'école a prévu une séance hebdomadaire, surtout pour les élèves qui n'ont pas fait leur 2^e degré dans ces sections. Comme Alexia : « J'ai pu acquérir ainsi de la dextérité et du savoir. Et cela peut aider d'autres

baisser le niveau. Pourquoi ne pas intégrer le 2^e degré dans la découpe des UAA ? »

Lorsqu'un élève est en échec pour une UAA, on travaille par analyse, diagnostic, remédiations avec moyens et personnes-ressources, dans la logique du dossier d'apprentissage ou du plan individualisé d'apprentissage, avant de lui proposer de repasser l'épreuve le plus vite possible. En fin de 6^e, l'élève en échec pourra représenter une épreuve en septembre.

Et les cours généraux ?

Tous les professeurs de cours généraux ne sont pas concernés par la démarche. Sont invités à y participer tous ceux qui ont un impact sur l'option, faisant partie de l'option de base ou de la formation commune. Certains sont réservés. Muriel Verduyck (technologie coiffure) : « La CPU n'apporte rien de plus à ce que je faisais avant ». Anna Cosaro (sciences appliquées et mathématiques) : « La théorie se découpe différemment de la pratique. Elle se voit moins rapidement. Je suis en décalage. Les UAA n'y apportent pas de solution. Je suis prête

Malgré ces critiques, ce projet est pris à bras-le-corps par toute l'équipe. Quels sont ses atouts ? M^{me} Strens : « Notre public est homogène : nous n'avons que deux sections. Nous avons toujours voulu donner aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage. Dès qu'il y a un projet-pilote, on y va. On réfléchit, on s'engage, on réalise, avant d'autres. Cela demande une énergie énorme. Mais l'équipe est motivée, a une grande faculté d'adaptation. Elle donne même des renseignements à d'autres écoles sur la CPU. Reste maintenant à se faire entendre par nos autorités pour l'améliorer ». ●

Patrick DELMÉE

(1) Dont les missions sont évoquées en page 43.

(2) En 2012-2013, la CPU a concerné les options mécanicien/ne et technicien/ne automobile, esthéticien/ne. Certaines écoles (comme l'ELCE) se sont engagées dans la mise en œuvre à la rentrée 2011. Les autres ont un délai pour s'y préparer. En 2012-2013, la ministre de l'Enseignement obligatoire a ajouté l'option coiffeur/euse. www.cpu.cfwb.be – <http://bit.ly/RZUptI>



EDDE incite à éliminer les déchets dangereux

La campagne EDDE (pour Élimination des Déchets Dangereux des Écoles) s'adresse aux écoles secondaires, de tous réseaux confondus, en Région wallonne⁽¹⁾.

Jusqu'au 15 décembre, celles qui désirent éliminer leurs déchets dangereux s'inscriront et en remettront un inventaire. La préparation des collectes se terminera fin mars par un atelier d'échanges. En même temps, les écoles pourront se regrouper pour faire des économies d'échelle. En mai commenceront les collectes groupées et l'élimination.

Vincent Pluymackers, coordinateur du projet : « *Coren aidera les écoles dans leur réalisation d'inventaire et surtout dans le dialogue avec les opérateurs agréés. À titre d'incitant, chaque école inscrite dans la démarche recevra une somme d'au moins 90 €, en tenant compte du budget disponible.* »

Le site www.edde.be engrange progressivement les informations sur l'opération et la réglementation en vigueur, un modèle d'inventaire, un référencement de ressources et un concours sous forme de quiz mensuel. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Infos : vincentpluymackers@coren.be – 02 / 640 53 23

Ateliers et labos génèrent des déchets : danger ?

L'ASBL Coren a organisé une formation sur les aspects réglementaires et techniques de la gestion environnementale des bâtiments et activités scolaires.

L'objectif de cette formation sur la gestion environnementale au sein des écoles, confiée par la Région wallonne à l'ASBL Coren⁽¹⁾, est de faire mieux comprendre la réglementation environnementale applicable aux bâtiments et aux activités scolaires. Elle permet d'identifier les principales obligations (permis d'environnement, gestion des déchets, gestion des déchets de laboratoire et des déchets dangereux...), les incitants et les outils pour se mettre en conformité⁽²⁾. Sont intervenus notamment Didier Gohy, de l'Office wallon des Déchets, Pascale Lhoest, du Service interne de prévention et de protection au travail de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre Hautier, formateur IFC et CECAFOC. Qu'en pensent les participants ?

Valeria Cordaro est depuis peu éducatrice économe à l'Institut provincial d'Enseignement technique, à Nivelles. « *L'information est très dense, surtout théorique, compensée par le témoignage d'écoles. Cette formation m'a interpellée sur la gestion du laboratoire de sciences. Les profs se rendent compte du danger du stockage des déchets dangereux. Et du peu de moyens pour leur élimination. Mon école s'inscrira dans une démarche d'élimination groupée* »⁽³⁾, évoquée ci-contre.

Préparateur et conseiller en prévention à l'Athénée royal de Chimay, Étienne Clippe s'est intéressé aux nouvelles normes d'étiquetage, et a pointé le site www.etiquette.scienceamusante.net, pour réaliser ses propres étiquettes. Il souligne aussi la possibilité de demander aux intervenants des éclaircissements sur la liste des produits dangereux. « *J'actualise*

ma formation de conseiller en prévention tous les cinq ans. Entretemps le cycle de formation de Coren, qui évolue chaque année, est un bon complément. »

Chef de travaux et d'ateliers de l'Institut provincial d'enseignement agronomique à La Reid, certifié ISO 14001 depuis 2006, Jean-Louis Courtois participait pour témoigner sur le management environnemental : « *Nous trions dix-sept déchets différents dans les ateliers. L'identification des déchets en ateliers et aux labos se fait par des codes couleurs et un étiquetage aux normes. Un travail de répétition, sans arrêt. La certification est un moyen de pression positive sur tout le monde. La formation nous a permis de rencontrer une autre école qui utilise la même démarche à une autre échelle.* »

Par ailleurs, notons que, selon les intervenants, le stock de déchets dangereux (parfois interdits) dans les écoles semble important, et elles sont chargées de les éliminer, ce stock soulevant des questions de sécurité d'une part, de responsabilité d'autre part. Même s'il n'existe pas de circulaire de produits interdits pour les hautes écoles, elles sont tenues de respecter la loi sur le bien-être⁽⁴⁾. Notons que les établissements peuvent demander des dérogations pour certaines sections. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ Elle fait partie d'un cycle annuel :

www.coren.be > activités

⁽²⁾ Outre le site du Coren, on pourra consulter

www.espace.cfwb.be/sippt/

et <http://bit.ly/T6Hh0e>

⁽³⁾ www.edde.be (en construction)

⁽⁴⁾ <http://bit.ly/UOVz5q>

Bâtiments scolaires : chantiers en cours

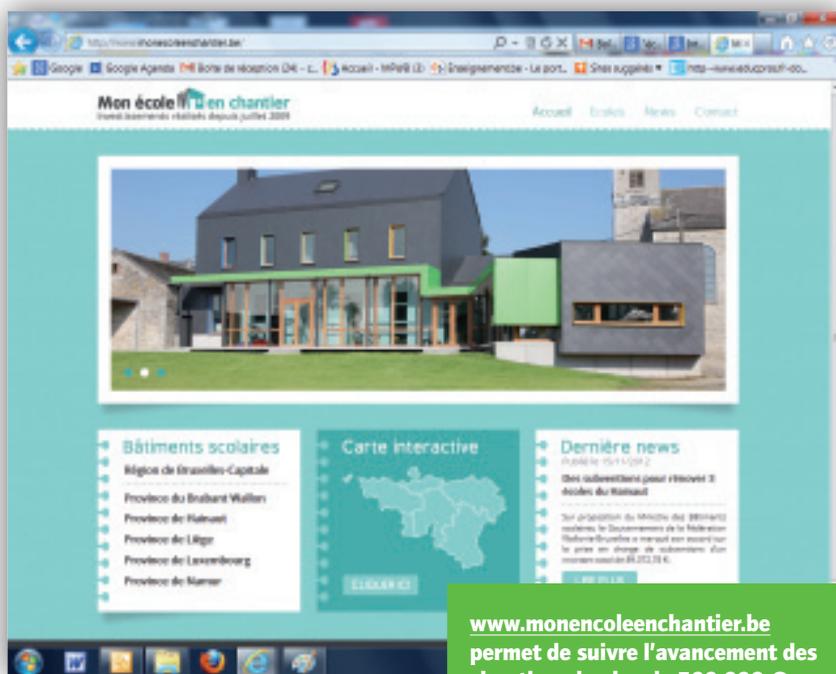
Le site www.monecoleenchantier.be rend visibles les centaines de chantiers de construction ou de rénovation, prévus ou en cours, dans les établissements scolaires en Wallonie et à Bruxelles. Entre 2010 et 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles aura généré 640 millions d'investissements.

En octobre 2010, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles décidait d'initier un plan d'investissements dans les bâtiments scolaires, qui reprenait les chantiers prévus dans le cadre du défunt PPP (Partenariat public-privé), mais pas seulement.

Ce programme, qui vient s'ajouter aux moyens budgétaires « classiques », doit permettre de financer d'ici 2017 un total de 640 millions d'euros, indique Bruno Ponchau, chef de cabinet adjoint du ministre Nollet, en charge des Bâtiments scolaires. En constructions nouvelles ou en rénovations et/ou agrandissements : 120,5 millions dans le réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, 233,5 dans l'officiel subventionné, et 286 dans le libre subventionné.

Un bémol toutefois : si la Fédération Wallonie-Bruxelles maîtrise le calendrier de ses investissements directs dans son réseau, elle n'est évidemment pas maître des chantiers initiés par les pouvoirs organisateurs des réseaux subventionnés. Les mécanismes de financement diffèrent en effet d'un réseau à l'autre : en cash pour la totalité pour les bâtiments de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; pour 60 % en cash et 40 % en garantie d'emprunt, avec remboursement des intérêts dépassant 1,25 % dans l'enseignement officiel subventionné (Communes et Provinces) ; en garantie d'emprunt sur la totalité des investissements avec également remboursement des intérêts dépassant 1,25 % pour le libre.

Le Gouvernement n'a pas mis 640 millions sur la table, mais son programme, décidé en 2010, permettra de financer des chantiers à hauteur d'au moins ce montant, à l'horizon 2017. C'est pour témoigner de cet effort particulier, en des temps budgétaires difficiles, qu'a été créé



www.monecoleenchantier.be. Le cabinet du ministre Jean-Marc Nollet ne s'en cache pas. « Pour l'instant, il y a tellement de chantiers en cours que c'en est impressionnant », indique M. Ponchau.

Le site situe les dossiers d'une valeur d'au moins 500 000 €, et les classe en trois catégories selon leur avancement : étude architecturale, subsides accordés, et chantier en cours. Un moteur de recherche par province (+ Bruxelles) permet de situer les dossiers en cours, pour toutes les communes concernées. Trois informations s'affichent pour chaque dossier : l'école concernée, les travaux concernés, et l'investissement TVA comprise.

Le site est géré au sein de l'Administration générale de l'Infrastructure, qui actualise les données selon l'état d'avancement des dossiers. Mi-novembre, le total des investissements s'élevait à 633,295 millions

d'euros, pour un nombre de places « financées » de 14 483 places.

Cette question du nombre de places fait polémique. Pour le cabinet du ministre Nollet, « il est difficile d'estimer les besoins dès lors qu'on ne sait pas combien il y a de places libres (NDLR : exception faite du nombre de places en 1^{er} secondaire depuis le décret Inscriptions). Pour Bruxelles, on évoque toujours le chiffre de 18 000 places à créer, mais en réalité il s'agit d'une fourchette de 8 à 18 000, et on en est à 10 000 », considère M. Ponchau, en actionnant « les trois leviers qui sont en notre pouvoir : construire ou agrandir des écoles du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; favoriser l'éclosion de projets dans le réseau officiel subventionné, et proposer au réseau libre subventionné des capacités d'emprunt ». ●

Didier CATTEAU

En bref

Écol'Logique. Le Centre scolaire Saint-Vincent-de-Paul/Enfant-Jésus, à Ixelles, a obtenu l'Education Eco-Award 2012 pour son projet *Soyons Écol'Logique*. L'école a mené une série d'actions pour réduire son empreinte écologique ainsi que celle de ses élèves et de son personnel : repas de classe sans déchets, la réalisation d'audits énergétiques par les élèves de 6^e, réduction significative de la consommation de papier,... www.eeaward.be

Tri des déchets. Fostplus organise des animations scolaires gratuites. *Le Module d'Initiation au Recyclage et à la gestion des déchets s'adresse aux élèves de 3, 4, 5 et 6^{es} primaires, à l'aide d'un film, d'une « malle de recyclage » et de jeux éducatifs. L'atelier C'est du propre ! vise les 4 et 5^{es} secondaires et se décline en quiz, jeu de rôle et débat.* www.fostplus.be

ErE DD. Sous cet acronyme se cache l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable. Pour suivre et activer les engagements des Assises de l'ErE DD (en 2010-2011), un groupe de travail transversal a été mis en place, composé d'une quinzaine de personnes issues des cabinets ministériels, des administrations de l'Enseignement et de l'Environnement, des réseaux, de l'IFC et des associations. On peut suivre l'évolution des chantiers sur www.assises-ere.be

Enquête sur le tabagisme. À partir de février, une enquête sera menée dans la Province de Namur, dans le 2^e degré secondaire, afin de comprendre comment les liens sociaux des ados affectent les comportements de santé, dont le tabagisme. Elle sera menée par l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS) de l'UCL et permettra une comparaison avec l'Allemagne, la Finlande, l'Italie et le Portugal. Cette enquête s'intègre au projet européen de recherche SLINE, coordonné par l'Université d'Amsterdam. Ses résultats devraient aider les écoles à promouvoir des comportements de santé auprès des adolescents. Un feedback sera proposé aux écoles participantes. Infos : Pr Vincent Lorant (02 / 764 32 63, fax 02 / 764 34 70 ou vincent.lorant@uclouvain.be). <http://www.ensp.org/node/738>

Et si nous changions la porte ?

Décolâge !, projet visant à construire des alternatives au maintien des élèves dès la 1^{re} maternelle, est en chantier. Depuis septembre, enseignants, directeurs et agents des CPMS de nombreuses écoles participent à trois journées dans le cadre de la formation en cours de carrière.

Comment faire entrer un petit carré dans une maison aux ouvertures rondes, à l'image de ses habitants ? En changeant la forme de la porte, évidemment. Voilà qui restera sans doute l'image phare – inspirée par un album pour enfants ⁽¹⁾ – de la formation pour ces trios (directeur/enseignants du maternel et du primaire et agent du CPMS) de cinq écoles de Wallonie et de Bruxelles.

Des participants venus avec des attentes communes (des outils pédagogiques) et des vécus et cheminements différents. « *Malgré les dispositifs mis en place (un enseignant chargé de la remédiation, un classeur référentiel qui suit les apprentissages de chaque enfant,...), comment éviter le redoublement à des enfants qui, majoritairement, ne parlent français qu'à l'école* » ?, demande Marjorie Harmegnies, institutrice en 1^{re} primaire à l'Athénée royal de Marchienne-au-Pont. « *Avec l'aide d'une psychologue et d'une logopède, nous avons mis en place un dépistage plus rapide des difficultés des élèves, mais cela ne suffit pas toujours* », ajoute la directrice de l'école communale de Bourgeois, à Rixensart.

« *Les objectifs de cette formation, c'est justement de permettre aux participants de s'approprier des outils pour observer et évaluer les potentialités des élèves, annoncent Daniëlle Vandervoort et Isabelle Petit, de l'Institut de la Formation en cours de carrière. Ils pourront aussi découvrir, tester et analyser de manière critique différentes activités pédagogiques pour favoriser les apprentissages de base. Et sélectionner, améliorer ou construire les activités pédagogiques pertinentes en fonction du diagnostic sur les possibilités de leurs élèves* ».

Pour faire comprendre aux participants les mécanismes de l'apprentissage, rien de tel que de les mettre en situation réflexive. Notamment en les invitant à comprendre puis à communiquer à autrui l'essentiel d'un article scientifique ardu accompagné d'un schéma. Les uns donnent une lecture globale, d'autres repèrent les mots-clés, ou se rattachent au schéma,... sollicitant différemment leurs réseaux neuronaux.

La Communauté Décolâge ! grandit

526 : c'est le nombre de personnes venant de 203 écoles et 48 CPMS qui se sont inscrites aux formations *Décolâge !* 173 écoles et CPMS se sont inscrits dans la Communauté Décolâge en déclarant leur intérêt ou en envoyant un plan d'action. 56 ont

demandé un compagnonnage (une collaboration entre établissements via la plateforme) tandis que 14 ont proposé leur accompagnement. Les candidatures sont toujours ouvertes. www.enseignement.be, onglet Décolâge !



Les participants à la formation ont testé des jeux favorisant l'apprentissage de la lecture ou des mathématiques.

Place, ensuite, à la vision de petits films montrant des élèves au travail. Un exemple : ils doivent reproduire une phrase complète en découpant des étiquettes/mots, puis les placer et les coller dans l'ordre requis. Si certains, percevant bien l'objectif de l'apprentissage, s'organisent en enchaînant les trois actions, d'autres les considèrent chacune isolément.

De quoi ouvrir la réflexion des enseignants sur leurs propres pratiques d'apprentissage. L'occasion leur est donnée lors d'une journée de formation à distance de découvrir les ressources de la plateforme informatique, d'y échanger observations, interrogations et pratiques avec les participants au projet *Décolage !* Ils sont également invités à observer en particulier la façon dont un de leurs élèves mobilise ses compétences lors d'un jeu.

Amener l'élève à faire un pas de plus

« Observer les mécanismes d'apprentissage en jouant avec un élève m'a permis de percevoir ce que je n'avais pas vu auparavant. J'ai un chemin à prendre », explique une institutrice maternelle au début de la troisième journée de forma-

tion. Celle-ci s'attachera à aider les enseignants à construire des cadres d'analyse des mécanismes d'apprentissage de la lecture et de la construction du concept du nombre en mathématiques. Au départ de leurs observations et de vidéos, les participants peuvent percevoir à quelle étape du chemin se situe un élève et, jouant pleinement leur rôle de médiateur entre les savoirs et l'apprenant, imaginer des activités pour l'amener à « faire un pas de plus ».

« Je vais consacrer une journée de formation à faire passer le message à mon équipe pédagogique », réagit Jean-Noël Bellière, directeur de l'école fondamentale de Seneffe Les Marronniers, au terme de ces trois journées. Chantal Dupont, institutrice en 2^e-3^e maternelles, ajoute : « J'illustrerai cela en expliquant les exploitations possibles d'un album de la 1^{re} maternelle à la 2^e primaire ». ●

Catherine MOREAU

(1) RUILIER J., *Quatre petits coins de rien du tout*, Éd. Bilboquet, 2010.

Le français, langue ardente. C'est le thème du congrès 2016 de la Fédération internationale des professeurs de français, qui aura lieu à Liège. L'Association belge des professeurs de français en assurera l'organisation, en partenariat avec la Ville, la Province et l'Université de Liège. L'ABPF (www.abpf.be) regroupe et aide les enseignants de français de la maternelle à l'université. Ses objectifs ? Défendre la promotion de la langue française et de la littérature francophone, favoriser les contacts avec les associations étrangères de professeurs de français. L'association publie quatre fois par an *Le Français dans le Mille*. Son numéro de juin est consacré à la dyslexie. Contact : abpfinfo@skynet.be

Coopérer par le jeu. De Bouche à Oreille – Jeunesse, nouvelle organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose une formation certifiante d'animateur à la coopération par le jeu. www.bao-j.be

Musique ! La circulaire 4126 indique que la SABAM a adapté sa convention « école » pour 2012-2013, et a en principe averti tous les titulaires d'un contrat de ce type, qui concerne la diffusion de musique issue du répertoire géré par la société de droits d'auteurs. Une nouveauté : sont dorénavant couverts dans la nouvelle version de ce tarif les événements organisés par les associations de parents d'élèves, d'anciens élèves et/ou de professeurs. www.adm.cfwb.be

Risque Seveso. Dans le cadre d'une campagne d'information sur le risque Seveso, le Centre national de crise a développé un serious game accessible via <http://seveso.be>. Destiné aux 10-30 ans, il invite à tester ses connaissances quant aux bons réflexes à adopter en situation d'urgence, et peut servir de base à un travail en classe, singulièrement dans les établissements scolaires proches de sites Seveso.

Enseignement et Aide à la jeunesse bientôt mieux articulés

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles veut créer, d'ici septembre, un dispositif de politiques conjointes en faveur de l'accrochage scolaire, de la prévention de la violence et d'éducation à l'orientation.

La coordination entre secteurs est dans l'air du temps. Ainsi, la révision en cours du décret de l'Aide à la jeunesse ⁽¹⁾, par exemple, prévoit la création d'une plateforme de collaboration sur l'accrochage scolaire entre Aide à la jeunesse, Enseignement et Aide sociale à travers des CPAS. La ministre de l'Enseignement obligatoire voudrait pousser la logique plus loin : « Pour une démarche intersectorielle comme celle-là, pourquoi pas plutôt un cadre intersectoriel ? », explique Etienne Jockir, attaché au cabinet. La collaboration des deux administrations concernées pourrait déboucher, d'ici la prochaine rentrée scolaire, sur un décret qui donnerait des points de repère et une structure, invitant les acteurs de ces deux secteurs à co-construire davantage ».

Ce cadre aurait trois niveaux. Il s'appuierait d'abord sur le plan local. Le CPMS pourrait diminuer son intervention, davantage identifier les partenaires et coordonner. L'école volontaire inscrirait ses nouveaux objectifs dans son projet d'établissement, avec des collaborations jouant sur l'échange de pratiques conjointes et la co-construction d'actions. Dans celles-ci, on distinguerait les démarches générales de prévention, les démarches ciblées d'intervention et les démarches d'intervention de crise. « Leur complémentarité augmente leur efficacité », commente M. Jockir. Ces espaces d'échanges et de projets pourraient être par exemple une pérennisation des cellules bien-être ou des lieux de concertation tels que ceux qui sont expérimentés dans les arrondissements judiciaires de Liège, Huy, Verviers et Mons ⁽²⁾.

Ensuite, le niveau global serait constitué par une structure faitière à laquelle collaboreraient plusieurs administrations

de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notons que les secteurs Enseignement et Aide à la Jeunesse comptent déjà plusieurs expériences de travail en concertation, comme les Services d'accrochage scolaire et leur inspection commune, et que leurs administrations planchent cette année sur un protocole de collaboration.

Enfin, un troisième niveau, intermédiaire, « devrait alimenter une interface entre le local et le global, ajoute M. Jockir. Faut-il le construire autour des arrondissements ou des bassins de vie ? La question n'a pas encore de réponse ». Enfin, on pourrait aussi faire appel à l'équipe : « Une cellule de facilitateurs dynamiserait les acteurs aux différents niveaux ».

D'où vient ce besoin de légiférer sur un cadre intersectoriel ? L'école est envahie par les défis de société : violence, décrochage, citoyenneté, développement durable, mémoire, orientation,... Or, elle ne peut les prendre tous en charge. Même si le décret Missions a une dimension plus globale d'épanouissement individuel, social et citoyen de chacun ⁽³⁾. Cette tension alimente ce que d'aucuns appellent le mal-être des enseignants. Pour les aider dans cette tâche, une kyrielle d'acteurs extérieurs est présente. Plusieurs de ces acteurs aimeraient davantage intervenir dans l'école, lieu de vie où les jeunes sont encore encadrés, en se substituant aux enseignants ou en



collaborant avec eux pour certaines tâches. Pas facile pour les écoles de faire un choix entre tous ces partenaires ou de déterminer les modalités de collaboration. Ces réflexions reviennent souvent lorsque les acteurs des secteurs différents se rencontrent dans des colloques, des journées de réflexion sur des thématiques qui entourent l'école comme l'exclusion définitive, la prévention. Pour l'attaché de cabinet, « ce décret serait une réponse. Mais réaliser une concertation de secteurs qui ont des règles de concertation différentes ne sera pas une sinécure ».

Ce décret pourrait n'être vu que comme une n^{ième} réforme. Il pourrait accentuer la tension entre les pro apprentissage, comme mission première des enseignants et les pro éducation. M. Jockir répond : « La transmission de savoirs et de compétences exige de bonnes conditions d'apprentissage. Les rendre réelles sans travailler le volet éducation est très difficile aujourd'hui ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <http://bit.ly/PWfKRG>

⁽²⁾ Voir PROF 11, p. 26-27



L'heure « royale » pour les élèves de l'athénée marchois, en compagnie de l'explorateur Alain Hubert.

© Marie-Noëlle Croymans

Natur'Elles pour le Prix Terre d'Avenir

Le *Prix Terre d'Avenir*, organisé par la Fondation Reine Paola en collaboration avec la Fondation Dirk Frimout, récompense des projets sur la terre ou l'espace, réalisés dans le cadre de la qualification professionnelle.

L'édition 2011-2012 a couronné le travail commun mené par des jeunes de deux écoles. Des élèves de la section agroalimentaire de l'Institut technique de la Communauté française Centre-

Ardenne, à Libramont, ont développé une gamme de produits cosmétiques bio pour le visage. « *Nous avons ensuite testé et évalué la texture, l'efficacité de cette gamme baptisée Natur'Elles* », expliquent Christina Mathieu, Élodie Malcors et Tracy Hill, élèves en technique bioesthétique à l'Athénée royal, à Marche-Barvaux-Bomal.

Les autres lauréats sont des élèves de l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels (Centre de

formation en alternance), à Liège ; de l'Institut technique de la Communauté française Félicien Rops, à Namur, et de l'Athénée royal de Waimès.

Les écoles souhaitant concourir pour le prix 2012-2013 doivent s'inscrire pour le 15 mars : <http://bit.ly/PRbi83> ●

C. M.

Formation des enseignants : une note d'orientation des travaux

Au moment de mettre sous presse, le Cabinet de l'Enseignement supérieur s'appretait à déposer sur la table du Gouvernement une note présentant un plan de travail relatif à la formation initiale des enseignants.

Fin aout, lors de l'université d'été du CIFEN, le ministre Marcourt soulevait un coin du voile sur cette note qui s'appuie sur l'évaluation réalisée par les Facultés Saint-Louis et sur les différents avis récoltés à ce sujet ⁽¹⁾. Elle appelle à redéfinir le métier, à renforcer la formation – initiale et continue –, et à les faire évoluer vers une structure nouvelle. Les décisions prises s'appuieront sur les principes d'action suivants : mieux faire connaître les métiers de l'enseignement pour mieux orienter ; assumer une formation exigeante et revoir ses contenus ; aménager les transitions dans le continuum pédagogique ; mettre en avant

les ressources existantes ; reconnaître le travail d'équipe comme moyen de formation continue ; réformer en « miroir », c'est-à-dire que ce qui vaut pour les futurs enseignants vaut aussi pour leurs formateurs.

Une fois la décision du Gouvernement entérinée, une commission permanente sera créée pour suivre ces travaux. Les acteurs concernés seront informés du plan de travail et pourront y pointer les propositions concrètes déjà élaborées, conformément au dispositif méthodologique que le ministre Marcourt a initié avec l'évaluation menée par les Facultés Saint-Louis. Il s'agit de proposer un projet global de refonte de la formation, en cohérence avec la structure du système éducatif et la réforme du paysage du supérieur. ●

Pa. D.

En bref

Santé et sécurité. L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, conjointement avec le Consortium Napo, a élaboré des outils pédagogiques visant à sensibiliser les enfants de primaire. <http://bit.ly/QxdzFZ>

Pôles Énergies. Jusque fin juin, l'International Polar Foundation propose ce nouvel atelier interactif, à Bruxelles, pour les classes entre la 5^e primaire et la 6^e secondaire. <http://bit.ly/LYVToC>

Salons du SIEP. Les dates des Salons Études & Professions du Service d'information sur les études et les professions sont disponibles sur www.siep.be

Girls day, Boys day. Ce projet vise à permettre aux unes et aux autres de dépasser les stéréotypes liés au sexe et de choisir leur métier sans préjugé. Il est organisé par les Coordinations provinciales des cinq provinces francophones belges, par la Direction pour l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles et par d'autres partenaires. www.gdbd.be

En bref

Stay@School. Le projet School Inclusion, financé par la Commission européenne, a développé un portail (<http://schoolinclusion.pixel-online.org>), grâce auquel enseignants et décideurs politiques peuvent accéder à des informations sur les méthodes développées en Europe pour combattre le décrochage scolaire. Le projet Stay@School vise à enrichir et améliorer ce portail. L'ASBL Inforef en est le partenaire en Fédération Wallonie-Bruxelles et cherche des enseignants ou équipes prêtes à s'y engager. www.inforef.be

Tuberculose. La circulaire 4155 évoque la nouvelle stratégie 2012-2017 de prévention de la tuberculose en milieu scolaire, qui concerne notamment les primo-arrivants. Elle renvoie pour toute question au service PSE ou centre PMS dont dépend l'école, et vers www.fares.be (> tuberculose > publications).

Leonardo da Vinci. Le Centre de coordination et de gestion des programmes européens de l'enseignement secondaire (CCG) est chargé du soutien aux établissements scolaires et du suivi dans le cadre du programme d'action européen Leonardo da Vinci. Les dossiers de candidature doivent être rentrés, selon les projets, entre le 18 janvier et le 1^{er} février. La circulaire 4195 insiste sur la nécessité de prendre rapidement contact avec le CCG via www.aef-europe.be

Label européen des langues. Une brochure présente les lauréats depuis 1999 du concours de Label européen des langues, coorganisé pour tous les niveaux d'enseignement par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Forem, Bruxelles-Formation et l'Agence européenne pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Parmi ces projets: Eurocatering, plateforme d'apprentissage des langues destinée aux stagiaires et aux travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, qui a décroché un des cinq grands prix du *Label des labels européens des langues*. <http://bitly.com/ThGOWL>

Butiner des informations au rucher didactique

Le rucher didactique de la Haute École de Bruxelles, à Uccle, veut piquer la curiosité des élèves, de la maternelle au supérieur.

Maitre-assistant en géographie à l'Institut Defré (catégorie pédagogique de la Haute École de Bruxelles), et apiculteur passionné, René Schools a installé trois ruches dans l'espace surplombant la réserve naturelle éducative. « Pour apporter un plus de façon concrète à la connaissance de l'abeille et de l'apiculture, avec une approche pédagogique », explique-t-il.

Les visites, gratuites, s'adressent à tous les niveaux d'enseignement. Elles sont toutefois soumises aux conditions météorologiques – les butineuses sont au repos durant l'hiver et trop de vent les rend nerveuses – et durent 45 minutes. Ces visites didactiques sont aussi adaptées à l'âge des élèves et au contexte des cours. Tantôt l'enseignant-apiculteur apprend aux enfants, munis de combinaisons protectrices et de chapeaux, à distinguer l'abeille de la guêpe, du bourdon ou du frelon, ou encore détaille les éléments de la ruche (hausse, trou de vol, cadres alvéolés,...). Tantôt il s'attarde sur la menace que font peser les pesticides, notamment, sur cet insecte, aide indispensable à la pollinisation et garant de la biodiversité. Pour le groupe de futurs instituteurs venus en octobre, la visite s'inscrit dans le cadre du cours de méthodologie. « J'y demande à mes élèves de partir de

l'observation et de prise de notes pour construire de A à Z un projet qui pourra étendre ses ramifications dans plusieurs branches », explique Helena Pelaez, psychopédagogue à la Haute École de Bruxelles. Ainsi, les explications sur la construction du rucher (son prix, le choix des matériaux,...) ou sur le travail



des butineuses (chargées de pollen, elles transportent jusqu'à 70 % de leur poids et visitent 20 millions de fleurs pour fabriquer 1 kg de miel), permettront de construire des leçons de mathématiques. ●

Catherine MOREAU

Contact : lerucherdidactique@heb.be

Des abeilles dans ma ville

L'association Apis Bruoc Sella propose des animations permettant aux élèves de découvrir et d'observer des abeilles en activité. Trois formules possibles. Soit un animateur apporte une ruche vitrée en classe et aborde la vie sociale des abeilles, le miel et l'apiculture. Soit une ruche vitrée est installée dans l'école et les travaux apicoles sont effectués en collaboration avec les élèves. Une balade guidée et

animée autour du Sentier des abeilles du Jardin Massart, à Auderghem peut aussi être proposée aux élèves (dès 5 ans), aux (futurs) enseignants et éducateurs. Attention : le carnet de rendez-vous est quasi complet. Documents pédagogiques téléchargeables (www.apisbruocsella.be). Contact : 02 / 672 14 27, info@apisbruocsella.be.

Actrice dans l'expérience des élèves

Professeure de diction, de déclamation et d'art dramatique au Conservatoire de musique, à La Louvière, Sophie Bachir cultive la motivation de ses élèves pour stimuler leur curiosité littéraire.

PROF : Quel a été votre cheminement ?

▣ **Sophie Bachir** : À la fin de mes études secondaires (option mathématiques), mon parcours en diction, déclamation et art dramatique à l'académie m'a donné très envie de poursuivre cette formation dans l'enseignement supérieur. Mais, prudente et déjà attirée par l'enseignement, j'ai commencé par un régentat en français-histoire. Puis je suis entrée au Conservatoire Royal de Bruxelles tout en enseignant l'expression orale et écrite dans une école primaire. Un premier prix en déclamation et un certificat d'aptitude à l'enseignement du français parlé m'ont permis de donner cours notamment à l'Académie de Saint-Josse. Un premier prix en art dramatique m'a menée ensuite vers un horaire complet (24 périodes) en diction, déclamation et art dramatique au Conservatoire de musique, à La Louvière. Enfin, depuis l'an dernier, je donne certains cours d'agrégation à l'Institut des Arts de diffusion (IAD), à Louvain-la-Neuve, et j'accompagne les étudiants dans leurs stages.

PROF : L'enseignement artistique à horaire réduit (ESAHR) est-il organisé comme l'enseignement ordinaire ⁽¹⁾ ?

▣ Pour les quatre domaines d'enseignement (musique ; danse ; arts de la parole et du théâtre ; arts plastiques, visuels et de l'espace), la Fédération Wallonie-Bruxelles a déterminé des filières. En filière préparatoire, les élèves peuvent, dès 5 ou 6 ans, s'initier à la pratique et au langage de la discipline choisie. Plus âgés, ils entrent en formation, puis en qualification (la plus souvent organisée) ou en transition (s'ils se destinent à l'enseignement supérieur artistique). Nous les évaluons sur la base de socles de compétences qui prennent en compte l'intelligence artistique, la maîtrise tech-

nique, l'autonomie et la créativité. Des socles définis dans les programmes élaborés par les équipes enseignantes et soumis à l'approbation de la Fédération par chaque pouvoir organisateur ⁽²⁾.

PROF : Un enseignement non obligatoire...

▣ Oui, le plus souvent... ⁽³⁾ Son but est de favoriser l'épanouissement des élèves par une culture et une pratique artistiques. À sa base, il y a leur désir et leur plaisir d'apprendre, leur motivation.

PROF : Ces motivations sont-elles très différentes ?

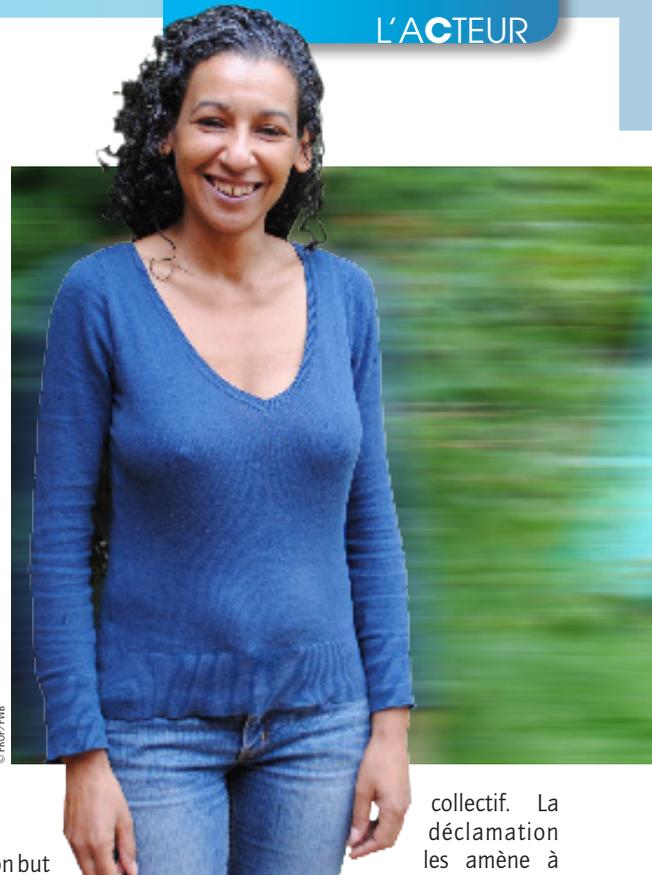
▣ Bien sûr. Dans mon domaine d'enseignement, certains élèves, encouragés ou non par leurs parents, viennent pour tenter de vaincre leur timidité ; d'autres, pour améliorer leur expression verbale ou pour développer et exploiter leurs capacités créatives et expressives,...

PROF : L'ESAHR bouscule-t-il les balises des âges ?

▣ Absolument ! Dans la filière de qualification notamment, se rencontrent des adolescents et des adultes de tous âges qui se découvrent un intérêt commun, partagent et coopèrent autour de projets collectifs. Une autre particularité, c'est que je peux accompagner mes élèves pendant des années, certains de 5 à 19 ans. Ce suivi me manquerait dans l'enseignement ordinaire.

PROF : Vos élèves viennent d'écoles, d'horizons différents...

▣ Oui, chacun vient avec ce qu'il est et avec ce qu'il pense. C'est une source d'enrichissement dans le travail



© PROF/FWB

collectif. La déclamation les amène à découvrir et à interpréter des œuvres littéraires non dramatiques, leur permet d'aborder des thèmes, des genres divers, des auteurs de tous temps et tous pays. L'art dramatique explore des œuvres théâtrales classiques ou contemporaines. À l'écoute de leurs goûts et de leurs attentes, je cherche à les sensibiliser à la forme et au contenu des textes que je leur propose ou qu'ils amènent.

PROF : Si c'était à refaire ?

▣ Je le referais, sans aucun doute ! Mon horaire, avec pas mal de prestations en soirée, est moins compatible avec une vie familiale et personnelle que celui d'un enseignant de l'ordinaire, mais je suis heureuse de pouvoir accompagner mes élèves dans leurs découvertes. D'être actrice dans l'expérience qu'ils vivent. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Décret organisant l'ESAHR subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/22233_005.pdf

⁽²⁾ L'ESAHR comprend 112 établissements : 103 organisés par des Villes ou Communes et 9 par des ASBL.

⁽³⁾ Les humanités artistiques dépendent également de l'ESAHR.

Le Service des Équipes mobiles : un soutien pour toutes les écoles

Parmi leurs missions, les Équipes mobiles peuvent accompagner le personnel d'une école dans un projet particulier de lutte contre la violence et le décrochage scolaires. Une d'entre elles a travaillé avec le personnel de l'École Sainte-Alène, à Forest, sur de nouvelles règles de vie, afin de permettre, aux élèves et aux adultes, de mieux vivre ensemble.

Septembre 2012. Vinciane Boulet et Nathalie Coulon Casanova, deux membres du Service des Équipes mobiles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mènent une série d'animations à l'École Sainte-Alène, à Forest : « *Nous présentons à toutes les classes les règles de vie en commun élaborées avec les enseignants l'année précédente, avant d'inviter les élèves à s'exprimer : quels sont les avantages des règles choisies ? Et quels désavantages engendrent leur non-respect ?* » Certaines sont bien accueillies. « *Si on n'accroche pas ses vêtements au portemanteau, les autres vont les piétiner et on va leur crier dessus* », explique Youssef, en 6^e primaire. D'autres – « *Je joue gentiment et j'utilise*

gentiment et présentent à l'ensemble de leur classe une saynète illustrant chacune de ces règles, histoire de les apprivoiser.

La demande du terrain

Ce processus a démarré il y a plus d'un an et demi, au moment où Claudine Gailly, directrice de l'École Sainte-Alène, a appelé les Équipes mobiles, avec l'accord de son Pouvoir Organisateur, pour résoudre des problèmes de violence dans la cour. Mars 2011, M^{mes} Boulet et Coulon Casanova la rencontrent, avec le CPMS, pour analyser la situation. Selon M^{me} Gailly, les problèmes sont surtout liés au comportement de quelques enfants. Avant

deux journées pédagogiques rassemblant toutes les enseignantes des deux implantations, du maternel comme du primaire et la direction. Le but ? Élaborer un règlement de vie dans les cours de récréation et les modalités pour en informer tous les acteurs ainsi que rendre ces espaces plus accueillants par un aménagement différent. En juin, le duo expose la démarche aux enseignantes et écoute leurs attentes. En septembre, en vue de préparer la première journée pédagogique, elles leur font remplir un questionnaire pour décrire les comportements perturbateurs des enfants, leurs réactions en tant qu'adulte et l'efficacité de celles-ci.

Les règles et les sanctions en débat

Le 7 octobre 2011, toute l'équipe est présente. Pour chacune des réactions identifiées dans les réponses au questionnaire, les enseignantes se positionnent en fonction de l'(in)efficacité de la réaction proposée. Quand il n'y a pas d'unanimité, un débat est lancé. La remarque créée sur un enfant perturbateur, par exemple, divise : « *Chez les petits, un changement de ton suffit*, explique une institutrice maternelle. *Crier, c'est démesuré*... Résultat : une banque de réactions appropriées utilisables par l'équipe.

M^{me} Boulet donne ensuite quelques conseils pour écrire un règlement : « *Exprimez les règles de façon positive. Une règle impossible à faire respecter est à éliminer. Les élèves doivent en comprendre le sens. Une règle est toujours modifiable* ». Les enseignantes construisent alors en groupes les règles relatives au respect de soi et des autres, sur base des comportements identifiés dans le questionnaire. Après une mise en commun, elles aboutissent à une petite dizaine de règles du style « *Je m'ex-*



L'équipe pédagogique a travaillé pendant un an avec des équipes mobiles.

la parole plutôt que les gestes pour régler les disputes. Si je n'y arrive pas, j'appelle un adulte. », par exemple – font débat. « *Si on frappe, on peut blesser quelqu'un* », admet un élève. « *Mais c'est ce qui marche le mieux et on préfère régler les choses nous-mêmes* », enchaînent d'autres... Ensuite, répartis en groupes, les élèves ima-

de travailler avec leurs familles, le duo rencontre les enseignantes. Et il en ressort que le nœud se situe plutôt dans la gestion des sanctions aux récréations, où le nombre d'élèves est important pour l'espace disponible. D'où l'organisation de



© PROF/FWB

Lors d'une animation, les élèves s'imprègnent des nouvelles règles de vie à l'école.

prime poliment avec les mots magiques ». Chacune est débattue et soumise au vote. « *La notion d'excuse est difficile à comprendre en maternelle, commente une enseignante. Trois minutes après, un enfant de trois ans a oublié pourquoi on l'a puni. Et il passe à l'acte quand il a une émotion. Comment la gérer, comment se défouler ?* » En guise de bilan, M^{me} Coulon constate : « *Le but est de construire une cohérence d'équipe quant aux comportements attendus des élèves. En maternelle, il s'agit plus de travailler la gestion des émotions et l'apprentissage de la sociabilité que de sanctionner* ».

L'après-midi est consacré aux sanctions. Une punition est une réaction à un comportement, souvent donnée sous le coup de l'émotion et donc, sans rapport avec les faits. La sanction est une réaction en lien avec le comportement problème. Elle permet un apprentissage sur le long terme. La réparation, par exemple, permet d'apprendre un comportement approprié et d'éviter la culpabilité. En fin de journée, l'équipe se met d'accord pour tester le texte produit avant une deuxième journée pédagogique destinée à rectifier le tir.

Une application, cela se prépare

Celle-ci a lieu le 15 mars 2012. On constate d'abord que les enseignantes n'ont pas testé le règlement décidé en octobre. La directrice explique avoir distribué un texte à ce sujet. Manifestement, le message n'est pas passé. L'équipe, qui par ailleurs s'implique à fond dans le projet, relancera le test après les vacances de Pâques.

On travaille alors sur la mise en place du règlement, son contenu, son application par les adultes, le lien avec les accueillantes, l'information aux parents, l'impli-

cation des élèves et l'aménagement de la cour. Les idées fusent : « *Pour les parents, on va écrire un mot d'explication dans le journal de classe, et après une quinzaine de jours, réaliser une rencontre à ce sujet* ». Que faire pour ceux qui ne comprennent pas le français ? « *On peut faire appel à l'ASBL Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers ou aux parents et on demandera à chacun d'apporter un plat pour que cela soit plus convivial* ».

Et pour les élèves ? Une information en grand groupe est jugée peu pertinente. En présence de la directrice, chaque institutrice lira le règlement à son groupe et l'affichera en classe. « *Quand ça vient des enfants, c'est plus respecté. Pour la suite, on peut mettre en place un conseil d'école avec un représentant de chaque classe* ». M^{me} Boulet propose de compléter cela par un travail en groupes classes sur les conséquences du règlement à partir de saynètes. Un autre moment se consacrera à l'illustration par les enfants des différents points du règlement, la réalisation d'affiches à placer dans les couloirs et l'embellissement par des peintures murales de la cour de récréation. Et pour le personnel ? « *Pourquoi pas une réunion avant Pâques avec les enseignants et tous les partenaires pour expliquer la démarche et clarifier le rôle de chacun et les procédures à suivre ?* » Et pour le pouvoir organisateur ? M^{me} Gailly l'informerait du travail entrepris.

Bref, le Service des Équipes mobiles a encadré une école dans sa démarche. Le personnel a remis en question son fonctionnement et celui de l'école. Gageons que rien que cela aura un impact positif sur les élèves, l'exemple faisant contagion. ●

**Patrick DELMÉE
Catherine MOREAU**

Une palette de missions

Au sein de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, le Service des Équipes mobiles s'occupe de prévention et de gestion des violences et du décrochage scolaires. Créé en 2004, pour toutes les écoles, de tous les réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il intervient à la demande d'un pouvoir organisateur, dans l'enseignement subventionné, et du chef d'établissement, dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour des missions diverses ⁽¹⁾.

« *À vingt-quatre, nos profils varient : psy, criminologue, enseignant, éducateur, anthropologue, journaliste,...* explique Vinciane Boulet, membre du Service. *Nous intervenons le plus souvent en duos, pour toute tension en lien avec toute personne, si elle est liée à l'école. Avant tout, nous analysons la situation avec les personnes concernées* ».

Le suivi individuel de jeunes veut recréer du lien vers un accrochage scolaire, sans être dans la contrainte. « *Nous pouvons aller en famille et relier tous les acteurs impliqués* ». Le Service travaille aussi avec les enseignants confrontés à un climat de classe difficile, par exemple, en soutenant la mise en place d'un conseil de coopération entre profs et élèves. « *Nos duos accompagnent aussi des équipes éducatives et soutiennent la réflexion sur un projet particulier : les relations avec les parents, les règles et les sanctions...* » Un autre axe est la gestion de conflits au sens large.

Enfin, les Équipes mobiles, interviennent régulièrement dans l'urgence pour écouter et soutenir des personnes confrontées à une crise : suicide, incendie, agression caractérisée, ... Il s'agit alors d'apporter une aide organisationnelle, d'accompagner la gestion des émotions, de conseiller la Direction par rapport aux éventuelles communications avec la presse, d'assurer une permanence d'écoute et de soutien, de travailler avec la (ou les) victime(s), avec l'(ou les) agresseur(s). ●

Pa. D.

⁽¹⁾ <http://bit.ly/PW8CAe>
0800 / 20 410 ou 02 / 690 83 13

En bref

TIC. Le Service Cyberécole organise son 4^e rendez-vous *Écoles et Technologies : Apprendre ensemble avec le numérique*. Sont invités tous les professionnels de l'enseignement pour y assister ou y présenter leurs activités. Samedi 16 mars au CECS La Garenne à Charleroi.
www.enseignement.be/colloquetic

Infinity. Evoliris a créé ce serious-game de sensibilisation aux métiers de l'informatique : une quête à la recherche d'indices et de personnes avec qui interagir.
www.evoliris-infinity.be/game_fr/

Internet à la maison en 10 questions. L'Ufapec et Media-Animation offrent deux réponses, travaillées de concert, aux interrogations des parents : une revue papier et www.internetalamaison.be. La recherche-action qui a servi de support et d'inspiration à ces outils est consultable sur <http://bit.ly/Rn10Js>

Apprenti géomètre pour tablette. Le CREM (Centre de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) invite tous les programmeurs bénévoles à collaborer à la réalisation de versions pour tablettes du logiciel *Apprenti géomètre*. Contact : kguy@conifere.be ou kinfo@crem.be

Mais encore

Une petite sélection de sites à découvrir :

- www.languefrancaise.cfwb.be, du Service de la langue française
- <http://bit.ly/WNE9f9>, un blog sur la morale
- <http://bit.ly/RZLtOJ>, pour l'expo *Renaissance 2.0 : voyage aux origines du web*
- <http://bit.ly/RO39O7>, ressources en éducation et formation
- <http://bit.ly/RO42WJ>, de la remédiation en langues
- <http://bit.ly/LORSEu>, un livre d'histoire numérique
- www.KidLab.be, pour les sciences et techniques
- www.ondonedesnouvelles.com pour les élèves en séjour
- <http://bit.ly/SdjhdJ>, pour des animations culturelles
- <http://bit.ly/TFPk9b>, sur la citoyenneté
- <http://bit.ly/Rn008o>, sur le souvenir de l'holocauste

MAT0000 prépare aux pré-requis de l'université

Un nouvel outil en ligne permet aux étudiants de se remettre à niveau en math. Scienceinfuse le présente également dans les écoles secondaires qui le souhaitent.

Marielle Cherpion est chargée de cours de mathématiques à l'UCL : « *Je donne cours à plusieurs endroits, à des auditoires hétérogènes, à des étudiants qui ont parfois des difficultés à comprendre certains termes ou énoncés* ». D'où l'idée de créer un outil qui permette de mettre tout le monde sur le même pied. « *Pas un manuel de plus, mais un outil en ligne à pouvoir utiliser en toute autonomie ou avec l'aide d'un tuteur, qui s'intègre dans Passeports pour le bac, un projet plus large de lutte contre l'échec* »⁽¹⁾.



© PROF/PWB/ Jean-Michel Clapot

Avec des collègues de l'UCL et de la FUCAM, M^{me} Cherpion a réalisé une sélection de prérequis pour les étudiants de bac 1 qui ont suivi un cours de math 4 heures en fin de secondaire. Cela va de la résolution de l'équation du second degré à la construction d'une médiatrice, en passant par les unités de mesures et de capacités. Ces prérequis sont regroupés en chapitres organisés de façon identique. Un test préliminaire détermine si la révision est nécessaire. Il est suivi d'un lien qui lance un précis théorique. Ce syllabus se présente sous la forme d'un pdf interactif. Non content de créer des liens entre points de théorie et exercices, il souligne les éléments importants via couleurs et symboles. On y trouve aussi des exemples où l'on peut suivre les étapes pas à pas. S'y ajoutent des exercices avec réponse vérifiable ; au besoin, l'élève fait appel à une aide par

indices, à un renvoi vers la solution détaillée ou un point précis de théorie.

Enfin, l'étudiant s'évalue à l'aide de tests, avec deux niveaux de difficultés, dont les questions se construisent de façon aléatoire à partir d'une banque de données d'exercices. Il peut les enregistrer sur icampus pour y revenir. Et tous les mots-clés qui désignent un concept mathématique font l'objet d'une explication.

Avec l'aide du fonds de développement pédagogique et des facultés de sciences et technologies de l'UCL, la rédaction de l'outil a requis un tiers-temps pendant trois ans, avec une condition : rendre l'outil accessible gratuitement et librement sur la plateforme icampus⁽²⁾. Ainsi, les élèves du 3^e degré du secondaire y ont accès. Ils peuvent se rendre compte des prérequis à l'université, voir si les maîtrisent, et se mettre à niveau.

Scienceinfuse organise aussi des animations sur MAT0000 dans les écoles secondaires : pour les enseignants (1h), pour les élèves, en salle informatique (1h30). La présentation peut se faire aussi dans une salle informatique de l'UCL, combinée avec une autre activité⁽³⁾.

Cet outil n'est pas figé. Son auteur est en attente de feed-back pour l'améliorer. Et elle est prête à l'adapter, à la demande, pour peu qu'elle ait les subsides pour le faire. « *J'ai par exemple le projet de répondre à une demande des facultés de médecine où la révision des programmes a réduit les cours de math. Dans chaque chapitre, j'ajouterai en préliminaire un problème concret vu en médecine ou pharmacie pour donner du sens à l'outil* ». ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.passeportspourlebac.be

⁽²⁾ www.icampusuclouvain.be > Rechercher « MAT0000 » > MAT0000 – Prérequis en mathématique

⁽³⁾ www.uclouvain.be/77359.html – marielle.cherpion@uclouvain.be – 010/472699.

« J'ai envie de raconter des histoires »

Scénariste, réalisateur et interprète principal de *Dead Man Talking* ⁽¹⁾, Patrick Ridremont y campe un condamné à mort qui raconte sa vie pour reculer l'heure de son exécution. PROF l'a invité à conter... ses souvenirs d'école.



© News Factory

PROF : Vos premiers souvenirs d'école?

▣ **Patrick Ridremont :** J'ai commencé l'école maternelle dans le village de Kampenhout, en flamand – j'ai toujours gardé un bon accent –, avant que mes parents s'installent dans le Brabant wallon. Un jour, à l'Institut de la Providence, à Wavre, je me suis rendu compte que je pouvais gravir les escaliers en mettant un pied sur chaque marche. J'étais très fier : je me trouvais grand.

Puis il y a eu les primaires, à l'Institut Saint-Jean-Baptiste, à Wavre encore, que je gagnais à pied ou à vélo. Sur le parcours qui faisait tout de même quelques kilomètres, il arrivait souvent qu'un automobiliste s'arrête : « Tu vas où, m'fi ? Monte, je vais te déposer ». Il ne venait à l'esprit de personne, à l'époque, que cela puisse être dangereux.

En primaires, les cours, les leçons à apprendre, c'était important pour moi ; j'étais un enfant timide, le plus petit de la classe, pas du tout celui qui faisait le plus de bruit.

PROF : Ça a changé en secondaire ?

▣ J'ai commencé, là, à trouver les personnalités bien plus importantes que les cours. D'abord, j'ai eu la chance d'avoir cours de français et de religion (nous y parlions de la vie, nous y composions l'équipe de mini foot...) pendant trois ans avec Gilbert Roobrouck. C'était un enseignant avec lequel on parlait ; on avait envie de travailler pour lui faire plaisir, pour lui rendre ce qu'il nous donnait. Chaque année, il a accepté que je participe à la pièce de théâtre qu'il montait avec les élèves de 3^e secondaire. Il avait repéré chez moi peut-être du talent, en tout cas, une vraie envie. J'ai donc

endossé des rôles de personnages de la Comtesse de Ségur, de Molière.

Un autre exemple : je n'aimais pas les maths, mais j'appréciais le prof qui m'a donné 10 sur 20 en 3^e année pour m'éviter de devoir redoubler mon année, tout en me recommandant chaudement : « Ne fais jamais de maths fortes ! »

Par contre, j'y ai aussi appris la révolte : notamment quand j'avais écopé d'une retenue pour avoir joué à la sarbacane... en dehors de l'école. Après la 3^e secondaire, mes parents ont décidé, avec mon accord, de me mettre en internat parce que je ne filais pas du coton « de bonne qualité ».

PROF : Vous avez suivi, alors, une option théâtrale ?

▣ Pas du tout : je suis allé en option économie au Collège de Godinne-Burnot. Faire du théâtre m'avait mis en confiance, ce qui se traduisait par de l'indiscipline vis-à-vis des éducateurs. Le résultat, c'est que j'ai été « dressé ». Avec le recul, je me dis que c'est une excellente chose : être un homme, ce n'est pas défier l'autorité, c'est parfois savoir courber l'échine pour respecter des règles collectives.

Moi que cela ne dérangeait pas de mettre salopette et santiags, j'étais traité de « prol(é)taire » dans ce collège friqué où on portait des vestes et des chaussures « machin ». Mais cet établissement cultivait l'excellence : le meilleur à la meilleure place. Alors j'ai travaillé et j'ai été soutenu : malgré des résultats exécrables en maths, je m'en suis sorti. Une leçon de vie ! Ainsi, à l'Institut des Hautes Études de Communication sociale, où j'enseigne aujourd'hui, je peux

repérer les meilleurs

étudiants. Ce ne sont pas les rats de bibliothèque, ce sont souvent de bons sorteurs, mais qui sont présents au cours les lendemains de guindaille...

J'ai dû attendre la rhéto pour me retrouver sur les planches de l'école à jouer dans une pièce sur le thème de la guerre avec des extraits d'Apollinaire, de Giraudoux,... Et là, c'était décidé : je ferais du théâtre.

PROF : En vous formant à l'Institut des Arts de diffusion...

▣ Oui, je n'avais même pas prévu de second choix au cas où j'échouerais à l'examen d'entrée. Et c'est là que la vraie vie a commencé. Débarrassés de cours gonflants (à quelques exceptions près), nous nous concentrons sur des cours d'interprétation, de diction, d'écriture, d'expression corporelle,... Tout ressemblait à des ateliers pratiques.

J'y ai aussi appris une forme d'humilité : quand un prof vous dit « Ce que tu fais, c'est nul ; j'espère qu'au théâtre, je ne tomberai jamais sur un comédien comme toi ! », on s'épargne l'hypocrisie.

PROF : Des projets ?

▣ J'ai envie de raconter des histoires, pas seulement sous forme de films, je n'exclus pas la possibilité de faire autre chose. J'ai des pistes en tête, je me donne le temps. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Prix du Public au Festival international du Film de Namur et au Festival des Jeunes Réalistes de Saint-Jean de Luz en 2012.

Esprit d'entrepr



Mini-entreprises, pédagogie du chef-d'œuvre, stages et visites, entreprises d'entraînement pédagogique,... Voilà quelques projets mis en chantier pour développer les capacités entrepreneuriales à l'école. Quel sens donne-t-on à ce concept, pourquoi et comment veut-on le développer chez les élèves ?

● **Un dossier réalisé**
par Catherine MOREAU

Enseigner l'esprit d'entreprendre peut renvoyer d'emblée à des options de sciences économiques dans l'enseignement général. Le concept peut renvoyer aussi aux cours donnant accès à un certificat relatif aux connaissances de gestion de base. Celui-ci peut être obtenu au 3^e degré secondaire qualifiant et/ou en 7^e technique et professionnelle dans l'enseignement ordinaire et à horaire réduit, dans l'enseignement de promotion sociale ou au jury de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ou, dans le cadre d'une formation de chef d'entreprise à Espace Formation PME, à Bruxelles, et en Wallonie, à l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises).

Cependant, le concept de l'esprit d'entreprendre a pris un sens bien plus large qui fait référence à des compétences transversales. Il s'agit de mettre en œuvre, à tous les niveaux d'enseignement, des méthodes pédagogiques qui développent les capacités entrepreneuriales : créativité, confiance en soi, persévérance, sens des responsabilités, esprit d'initiative et d'équipe. Bref, des compétences dépassant largement les sphères économiques et commerciales, que les élèves pourront appliquer dans le monde du travail, mais aussi dans tous les aspects de leur vie de citoyen. « Cette approche partage beaucoup de choses avec la pédagogie active, les méthodes inductives, le travail par résolution de problèmes ou encore la pédagogie par projet », observent Bernard Surlemont, professeur à l'Université de Liège, et Paul Kearney, spécialiste de la pédagogie entrepreneuriale ⁽¹⁾.

Un apprentissage social

S'agit-il de faire de tous les enfants des entrepreneurs dès le biberon ou presque ? En tout cas, cette insistance sur l'esprit d'entreprendre traduit une évolution du concept d'entrepreneur. Pour Frank Janssen, professeur à la Louvain School of Management ⁽²⁾, dans l'histoire de la pen-

sée économique, l'entrepreneur a d'abord été défini par une approche fonctionnelle – « celui qui innove et prend le risque de mener une affaire commerciale à son propre compte ». Puis, on l'a considéré comme une personne dotée de qualités innées : besoin d'autonomie, d'accomplissement, confiance en soi,... Actuellement, l'entrepreneuriat est considéré comme un

Des formations et un certificat

Selon la dernière étude européenne ⁽¹⁾, huit pays (ou régions) ont lancé des stratégies spécifiques de formation à l'entrepreneuriat. Dont la Communauté flamande qui a mis sur pied un plan d'action 2011-2014. L'objectif: développer l'esprit d'entreprendre chez les élèves et leur donner des compétences pour s'installer à leur propre compte.

Concrètement, les écoles secondaires et de formation des adultes peuvent, si elles le souhaitent, donner aux élèves de 5^e, 6^e et 7^e secondaire générale, technique ou professionnelle, un cours de gestion commerciale de base durant 144 périodes réparties sur 2 ou 3 ans. Les élèves reçoivent un ensemble de connaissances générales, comptables et commerciales sur la gestion d'une entreprise, adaptées à la finalité de chaque formation (boulangerie, coiffure,...). Au terme de cette formation, chaque élève reçoit

un certificat de connaissances de base de la gestion d'une entreprise. Le site www.competento.be donne accès à un grand nombre de ressources (événements, initiatives d'écoles,...)

En outre, dans le cadre du projet *Proleron*, mené au sein du Service de la formation professionnelle avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional, les enseignants du secondaire, les formateurs d'enseignants ainsi que les futurs enseignants ont participé à des stages en entreprises et à des formations à l'entrepreneuriat. Lors de ces stages et formations, l'accent a été mis non seulement sur les compétences nécessaires, mais aussi sur l'entrepreneuriat féminin et sur les entreprises créées par des personnes d'origine étrangère. ●

⁽¹⁾ EURYDICE, *Entrepreneurship education at school*, 2012, <http://bit.ly/SjgT2j>

endre, es-tu là ?



© PROF/FWB/Jean-Michel Collet

apprentissage social : les qualités nécessaires peuvent s'acquérir. D'où le rôle très important que peut jouer l'école dans la création et la diffusion d'une culture entrepreneuriale.

Cette évolution s'inscrit aussi, évidemment, dans un autre paysage, européen, d'abord. Si l'Europe veut préserver son modèle social, il lui faudra davantage de croissance économique, davantage de création d'entreprises, davantage d'entrepreneurs disposés à se lancer dans des projets innovants. En 2006, le Parlement et le Conseil européens ont défini les huit compétences clés à inculquer à tous les stades de l'éducation et de la formation. Parmi ces compétences figure « l'esprit d'initiative et d'entreprise » défini comme la capacité de passer des idées aux actes, ce qui suppose créativité, innovation et prise de risque, ainsi que la capacité à programmer et gérer des projets pour réaliser des objectifs⁽³⁾. La Commission a donc recommandé à chaque État de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cet apprentissage, et en particulier les jeunes, de l'école primaire à l'université, pour « *les encourager à devenir les entrepreneurs de demain* »⁽⁴⁾.

Du pain sur la planche

Dans ce paysage-là, la Belgique est plutôt à la traîne. Le Global Entrepreneurship

Monitor (GEM) mesure le taux d'activité entrepreneurial (c'est-à-dire le nombre d'entreprises en phase de démarrage par rapport à la population en âge de travailler) dans une cinquantaine de pays. Selon la dernière enquête⁽⁵⁾, la Belgique a atteint en 2011 un taux inférieur à ceux de certains pays voisins et, plus encore, à ceux de pays émergents où la proportion élevée s'explique sans doute par le fait que créer son entreprise est plus une question de nécessité que d'opportunité (voir infographies). Enfin, selon un sondage réalisé en 2007⁽⁶⁾, seuls 30 % des Belges souhaiteraient devenir leur propre patron, alors que la moyenne européenne est de 45 %.

Ces constats ne sont pas neufs. Ils ont amené des réactions. En 2006, dans le cadre du Plan Marshall, le Gouvernement wallon a créé l'Agence de stimulation économique (ASE) pour structurer l'animation du développement économique en Wallonie et, notamment, sensibiliser les jeunes à l'esprit d'entreprendre. Cinq agents de sensibilisation – des enseignants chargés de mission – proposent aux enseignants des actions labellisées, et adaptées aux besoins. « *Nous avons atteint un premier objectif qui était de faire connaître notre action dans une majorité d'écoles (plus de 90 % d'établissements visités)*, explique Didier Clarinval, directeur du département Opérations de l'ASE, qui coordonne no-

tamment les programmes de l'entrepreneuriat au sein de l'ASE. *Nous nous efforçons maintenant de diversifier nos outils pédagogiques* (NDLR : lire en page 31) *et de proposer des formations aux enseignants et aux futurs enseignants* ».

Par ailleurs, la Déclaration de politique communautaire 2009-2014⁽⁷⁾, prévoit de développer, à tous les niveaux d'enseignement, l'esprit d'entreprendre, « *qui doit se comprendre comme la capacité de se mettre en projet, ce projet pouvant s'inscrire dans un contexte économique, social ou culturel* ». Elle prévoyait ainsi que chaque élève participe à une animation de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre au cours des 2^e et 3^e degrés du secondaire et qu'un volet visant à développer la capacité d'innover, de créer et d'entreprendre soit intégré dans le projet d'établissement de chaque école qualifiante.

Un pari gagné ? Ce dossier illustre divers projets mis en œuvre dans l'enseignement fondamental, secondaire et supérieur. Dans des sections ou options à vocation économique ou non. La plupart font le pari de développer, outre des savoirs – souvent la connaissance de concepts économiques –, des compétences transversales telles que savoir travailler en équipe, prendre des initiatives, collaborer,...

Une enquête a été menée auprès de 650 jeunes de 15 à 24 ans par le Forum Free qui s'efforce de développer l'esprit d'entreprendre en Belgique francophone. Elle a montré qu'un tiers d'entre eux aimeraient créer leur propre entreprise, notamment par goût pour les responsabilités, pour relever des défis et pour exercer leur créativité⁽⁸⁾. Paradoxal au vu des chiffres modestes énoncés plus haut. Les raisons ? Principalement la peur du risque et la présence d'un environnement socioculturel et familial peu favorable aux entrepreneurs. Face à ce constat, l'école a sûrement un rôle à jouer. ●

C. M.

⁽¹⁾ SURLÉMONT B., KEARNEY P., *Pédagogie et esprit d'entreprendre*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2009.

⁽²⁾ JANSSEN F., *L'entrepreneuriat au fil de l'histoire*, dans la revue *Louvain*, n° 183, avril-mai 2010, p. 22-24.

⁽³⁾ « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie—un cadre de référence européen » in *Journal officiel de l'Union européenne*, 30 décembre 2006, L394/17. <http://bit.ly/SYRHkl>

⁽⁴⁾ « Promouvoir l'esprit d'entreprises dans les écoles et les universités », dans EUROPA (site de), 26-09-2006, <http://bit.ly/PRwxj>

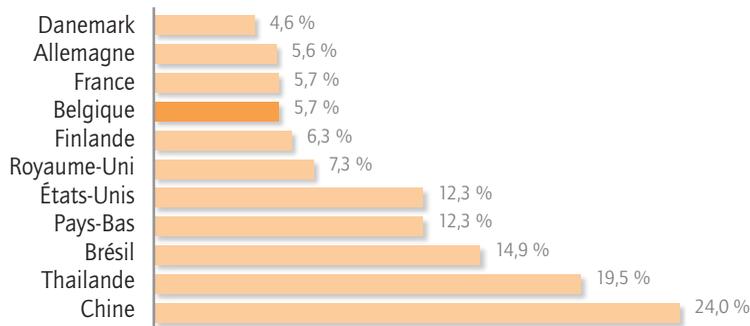
⁽⁵⁾ GEM, *The Global Entrepreneurship Monitor. 2011 Global Report*, 2012, <http://bit.ly/RRitM8>

⁽⁶⁾ COMMISSION EUROPÉENNE, *Flash Eurobaromètre*, mai 2007, <http://bit.ly/TXDFRo>

⁽⁷⁾ *Déclaration de politique communautaire* <http://bit.ly/Julj4Q>

⁽⁸⁾ *Les jeunes et l'esprit d'entreprendre 05. Les nouvelles valeurs des jeunes qui motivent l'action d'entreprendre*, FREE POUR ENTREPRENDRE (présentation de), www.freefondation.be (>Publications)

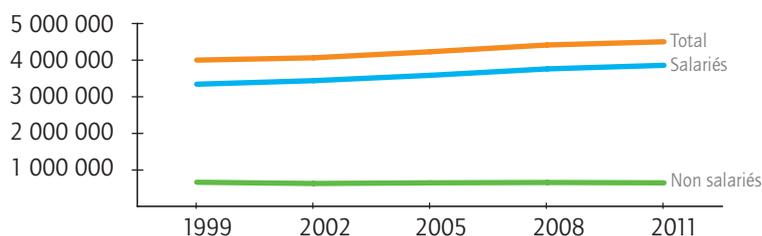
Pourcentage de la population en âge de travailler engagée dans un processus de création d'entreprise



Source : Global Entrepreneurship Monitor, Rapport global 2011, <http://bit.ly/RRitM8>

En Chine, 24 % des travailleurs étaient engagés dans la création d'une entreprise en 2011.

Moins d'emplois non salariés au fil des années



Source : Service public fédéral Économie

En Belgique, entre 1999 et 2011, le nombre de non salariés a diminué de 16 000 unités alors que le nombre de salariés a augmenté de 50 000 unités.

Développer la confiance en soi

Un groupe d'inspecteurs a décidé de plancher sur une des attitudes entrepreneuriales : la confiance en soi. L'objectif : proposer un panel de bonnes pratiques de la maternelle à l'enseignement de promotion sociale.

Promouvoir la confiance en soi (et le développement de la personne) de chacun des élèves, c'est le premier objectif du Décret Missions⁽¹⁾. Un inspecteur pour le maternel deux pour le primaire, trois pour le secondaire, un pour l'enseignement de promotion sociale, un pour l'enseignement à distance et un pour le CPMS en ont fait le premier échelon d'une réflexion menée en commun.

« L'idée est de voir comment développer ce concept tout au long de la scolarité et, en particulier, sous l'angle d'une attitude entrepreneuriale qui nous semblait fondamentale et particulièrement malaisée à promouvoir : la confiance en soi », explique Daniel Plas, inspecteur général pour l'enseignement secondaire, à l'origine du projet.

Concrètement, il s'agit de repérer, à chaque niveau d'enseignement et dans des disciplines très variées, de bonnes pratiques mises en place dans les écoles. « Avec le souci de présenter des types de pédagogies diversifiées », ajoute l'inspecteur général. L'ensemble fera l'objet d'une présentation

power point détaillant chaque expérience, de fiches descriptives précisant notamment son cadre disciplinaire, de séquences filmées,...

L'objectif du groupe de travail est de proposer, à la fin de cette année scolaire, un outil qui pourrait être « ... mis à disposition sur le site enseignement.be. » ●

C. M.

⁽¹⁾ Article 6 du décret « Missions » définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_010.pdf

Les enfants, moteurs de leurs projets

À l'école libre Saint-Jean-Baptiste, à Herseaux, Gaëtane Harduin accompagne ses élèves de 6^e primaire dans la réalisation de projets individuels « entreprenants ».

Convaincue de l'utilité de l'apprentissage par projets, Gaëtane Harduin, institutrice en 6^e primaire, utilise la démarche et les outils du programme *Cap'Ten*, élaboré par l'ICHEC-PME⁽¹⁾.

« D'abord, j'envoie une carte postale à chaque élève pour les inviter à relever un défi en classe, commence Gaëtane Harduin. Ensuite, à partir de l'histoire, lue ou écoutée en classe, d'une fourmi chargée d'une mis-

à les orienter vers un sous-thème plus précis s'ils choisissent un sujet trop général ne permettant pas un travail approfondi », précise l'enseignante. Chaque projet, qui s'étale sur six mois, comporte plusieurs étapes : recherche documentaire, visite d'un lieu dédié au sujet ou rencontre avec une personne passionnée, tri et organisation des informations collectées, élaboration d'un dossier, présentation devant la classe et réalisation concrète (le chef-d'œuvre) présenté lors d'une exposition en fin d'année.

Un « marché aux idées »

Des outils (guide, fiches d'autoévaluation sur les compétences développées) accompagnent l'élève à chacune de ces étapes. Et une période par semaine est consacrée à un « marché aux idées » où les enfants peuvent échanger en expliquant à la classe les démarches entreprises, les difficultés rencontrées,...

Cela aboutit chaque année à des projets très variés, de la réalisation d'un repas chinois à la découverte du système solaire, en passant par celle de l'art floral, du métier de pâtissier ou de la voile, par exemple.

M^{me} Harduin le précise : ces projets permettent évidemment d'intégrer des compétences disciplinaires lors d'apprentissages collectifs en classe. Au cours de

français, les élèves apprennent à téléphoner, à rédiger une lettre de demande de documentation, à réaliser un questionnaire pour l'interview d'un spécialiste. Le cours d'informatique leur donne l'occasion d'apprendre à effectuer une recherche documentaire, à repérer des sources fiables ou même à créer un blog reprenant recherches et contacts (textes, photos, commentaires personnels, liens,...).

« Chaque élève est le moteur de son projet. Tous aboutissent à un résultat dans les délais fixés, les plus rapides épaulant les autres durant les dernières semaines, poursuit l'institutrice. Les enfants sont motivés et fiers de présenter leur chef-d'œuvre : maquette, film, jeu, évènement, ... Certains sujets ont ainsi abouti à des activités collectives : journée de voile à Ostende, découverte d'une ferme biologique, ... Ces sorties fournissent évidemment l'occasion de travailler ensemble, en mathématiques par exemple, des notions de prix de revient ou de distances ».

Et M^{me} Harduin de conclure : « Ce projet poursuit un double objectif : préparer les élèves à l'entrée dans l'enseignement secondaire en les aidant à devenir autonomes, à mieux se connaître et à s'évaluer face à des situations d'apprentissage. Et les former à la démarche de l'esprit d'entreprendre ».

C. M.

⁽¹⁾ <http://www.ichec-pme.be/capten/>



Au terme de son travail, chaque élève propose une réalisation concrète, son « chef-d'œuvre ».

tion, ils découvrent quelles sont les compétences nécessaires pour atteindre un objectif et vaincre les obstacles : responsabilité, curiosité, autonomie, créativité, organisation, persévérance, communication, ... »

Chaque élève choisit ensuite un projet en fonction de ses goûts et de ses centres d'intérêt. « Mon rôle, à ce stade, consiste

Deux bonnes adresses

En partenariat avec des opérateurs agréés (Les Jeunes Entreprises, ICHEC-PME, Groupe One et Héraclès), l'Agence de stimulation économique (ASE) propose un ensemble d'animations à mener dans les classes primaires, secondaires et supérieures, en Wallonie, pour développer les attitudes entrepreneuriales des jeunes. Elle organise également chaque année un appel à projets entrepreneuriaux et octroie des bourses aux lauréats et met à la disposition des (futurs) enseignants des outils pédagogiques (contes, jeux, BD, fiches pédagogiques,...).

www.as-e.be

Boost Your Talent, initiative de l'Union européenne et de la Région bruxelloise, coordonnée par l'Agence Bruxelloise pour l'entreprise, propose, avec des opérateurs agréés, des animations pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans le « territoire du canal » et les quartiers centraux bruxellois (Bruxelles-ville, Schaerbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse-Ten-Noode, Molenbeek, Anderlecht et Forest).

www.boostyourtalent.be

« Je suis un peu leur mauvaise conscience »

Bien implantées dans l'enseignement secondaire général et qualifiant, les mini-entreprises offrent à des enseignants l'occasion de développer aussi chez leurs élèves des compétences transversales.

Réunion de travail de Wipe - pour With imagine people enjoy -, la mini-entreprise mise sur les rails cette année par les onze élèves de 6^e option sciences économiques, au Collège Notre-Dame de Bellevue, à Dinant. « Avez-vous bien calculé le prix de vente de vos produits en tenant compte de vos heures de travail ? Avez-vous terminé l'étude de marché ? Qu'avez-vous inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale qui réunira vos actionnaires dans

progressivement, je les laisse voler de leurs propres ailes ».

Ce programme Mini-entreprises offre évidemment aux enseignants l'occasion de faire coller la réalité de terrain à la théorie. « Je m'adapte aux besoins des élèves, explique Roseline Langlet, professeure de cours commerciaux en 7^e professionnelle gestion de très petites entreprises (GTPE) à l'Institut provincial d'enseignement

élève. « J'évalue le dossier remis, mais également la prise de décision, de responsabilités et de parole, ou encore la participation et les stratégies mises en place, détaille M^{me} Bauduin. Au terme de l'expérience, certains élèves réorientent leur choix de formation : au lieu des sciences économiques, ils optent vers le marketing ou... changent leur fusil d'épaule ». ●

C. M.

Témoignage

D'autres outils de mesure

Pierre Pirard, enseignant, ex-grand cadre international, est aussi l'auteur du livre *Vous n'êtes pas des élèves de merde* ⁽¹⁾. Témoignage.

« Je dis à mes élèves qui sortent de 7^e professionnelle gestion de très petite entreprise (GTPE) avec un certificat de gestion : Prenez le temps de travailler pour un patron, de bien comprendre comment fonctionne une entreprise avant de vous lancer. C'est indispensable quand on voit le nombre de faillites enregistrées chaque mois en Belgique ; la moyenne d'âge où l'on crée une entreprise y est d'ailleurs de 42 ans ».

« D'une manière plus large, je suis convaincu qu'il faut prendre davantage en compte à l'école, notamment dans l'évaluation des élèves, cinq qualités qui caractérisent l'esprit d'entreprendre : la créativité, l'engagement, l'autonomie, la persévérance et la prise de responsabilités. Ces qualités-là aideront les jeunes à réussir leur vie professionnelle, quelle qu'elle soit. Par exemple, un professeur de néerlandais ne pourrait-il pas donner de l'importance, dans l'évaluation d'un élève, au fait qu'il a pris l'initiative de proposer à l'ensemble de la classe d'aller voir une pièce de théâtre dans cette langue ? » ●

⁽¹⁾ Paru aux Éditions de l'Arbre.



Fabrication, comptabilité, assemblée d'actionnaires,... il y a tant de choses à prévoir pour faire vivre la mini-entreprise dinantaise.

moins de trois semaines ? », insiste Laurence Bauduin, professeure d'économie.

Cette enseignante propose chaque année à ses élèves de créer durant deux trimestres une entreprise à échelle réduite calquée sur le modèle d'une société coopérative. Se répartissant les rôles, les jeunes entrepreneurs choisissent un produit, calculent prix de vente, de revient,... apprennent les techniques de vente, de promotion, paient les salaires, gèrent la comptabilité, calculent la TVA,...

« L'ASBL Les Jeunes Entreprises leur fournit divers outils (guide, logiciels comptables et administratifs, documents financiers,...), explique M^{me} Bauduin. Mais je consacre au projet une quinzaine d'heures de cours durant le premier trimestre. Essentiellement pour rappeler à ces ados les démarches à effectuer, les échéances. Je suis un peu leur mauvaise conscience. Puis

secondaire, à Wavre. Par exemple en expliquant le concept de seuil de rentabilité au cours de commerce avant la première assemblée générale des actionnaires de la mini-entreprise ».

Coiffer la casquette de responsable

Pour les deux enseignantes, l'expérience permet de développer bien des compétences transversales. « Mes élèves apprennent à respecter des échéances, précise M^{me} Langlet. Ils m'ont demandé de les aider à mieux communiquer et à assumer un certain leadership, chacun dans leur département, Pas facile pour eux de sortir de leur rôle individuel en classe pour coiffer la casquette de responsable au service d'intérêts collectifs ».

À Dinant, l'expérience s'inscrit dans le cadre du travail de fin d'études de chaque

Aux couleurs des Rouches

Avec Ans' Champion, entreprise d'entraînement pédagogique, des élèves de l'Athénée royal, à Ans, participent à un vaste réseau virtuel.

Pas de production, pas d'argent ni de marchandises qui circulent dans les locaux de l'athénée. « *Notre entreprise, fictive, se veut l'image identique d'une PME réelle, au sein d'un marché économique concurrentiel, lui aussi fictif* », annonce Florence Vincent, professeure de bureautique. Elle est entrée dans l'aventure Ans' Champion en 2009-2010, avec ses élèves de 7^e professionnelle auxiliaires administratifs et d'accueil.

À l'image de sa « marraine », la boutique officielle du Standard de Liège, Ans' Champion, une entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) vend des articles de sport à l'effigie du club de football à des EEP du monde entier. On compte en effet un peu plus de 5 500 de ces entreprises virtuelles dans une qua-

rantaine de pays. Dont 200 en Belgique, gérées par une centrale nationale ⁽¹⁾.

« *La création de l'entreprise débute par l'aménagement, réel, d'une classe-bureau destinée à la gestion, détaille M^{me} Vincent. Contrairement à une mini-entreprise, l'EEP continue à vivre, à se développer ou à périliter, d'année en année. À chaque rentrée, le personnel se renouvelle : les élèves élaborent un CV, une lettre de motivation ; ils passent un entretien d'embauche pour les différents postes administratifs, comptables ou commerciaux disponibles. Cela fournit évidemment l'occasion de faire des liens entre les cours de bureautique, de français, de sciences économiques, ... Les documents, les procédures, l'étude de marché, la gestion des stocks, la déclaration TVA,*

les services commerciaux, ... sont similaires à ceux d'une entreprise réelle ».

Les avantages ? L'enseignante le précise : « *L'EEP place les élèves en situation d'apprentissage au sein des cours. Elle intègre des apprentissages théoriques (rédaction de factures, notes d'envoi, bons de commande, gestion des comptes, ...), technologiques (envoi de courriels, découverte du commerce électronique, utilisation d'un PC Banking, maîtrise des appels téléphoniques, ...) et sociaux (ponctualité et régularité, travail individuel et/ou en équipe, créativité et rigueur). Des stages en entreprise complètent cette formation* ». ●

C. M.

⁽¹⁾ www.cofep.be/cms/fr

Entrepreneurs d'un jour

Familiariser des élèves à l'entreprise, c'est aussi l'objectif de l'opération *Entrepreneur d'un jour* orchestrée par Boost your Talent. Venu de l'Institut Marius Renard, à Bruxelles, Sébastien encourage ses troupes rassemblées autour d'un étal proposant des gaufres qualifiées de « royales » : « *Faut aller chercher les gens, les gars !* »

Initiative de l'Union européenne et de la Région de Bruxelles-Capitale, Boost Your Talent propose diverses pistes pour stimuler l'initiative et l'esprit d'entreprendre chez des élèves d'écoles bruxelloises. Comme cette opération *Entrepreneur d'un jour*, proposant à des jeunes de vivre en quelques heures la création d'une petite entreprise au travers d'ateliers (centrés sur la vente, le plan financier, le plan business et le marketing), d'un passage par la banque pour obtenir un emprunt, de l'installation d'un stand, de la vente de produits au public et d'une évaluation finale.

L'intérêt d'y faire participer leurs élèves ? Ancrer davantage les concepts dans le concret. Professeure de commerce et d'in-

formatique de gestion en 7^e professionnelle gestion de très petites entreprises à l'Institut Diderot, Fatima Ahrika explique : « *Je pourrai faire référence à cette activité lorsque j'évoquerai des notions de prix de revient, de marge bénéficiaire, de charges fixes et variables* ». Fabienne Schotte, venue avec ses élèves de 6^e techniques de bureau du Campus Saint-Jean, à Molenbeek, ajoute : « *Cette journée s'inscrit dans le cadre des cours mais aussi du Projet jeune, ensemble d'activités programmées à l'école (dont plusieurs rencontres avec les missions locales pour l'emploi) pour préparer nos élèves à l'insertion professionnelle* ».

Des paris gagnés ? Au terme de la journée, certains élèves affichaient le sourire ;

d'autres esquissaient un bilan en demi-teinte : « *Nous avions des atouts (un produit*



L'étal est dressé ; reste à attirer les clients.

« *maison* », facile à emporter, un prix raisonnable), mais notre stand était peu attractif et la concurrence était rude. À améliorer ». ●

C. M.

Des défis au fil des années

La Haute École Francisco Ferrer, à Bruxelles, propose une gamme de projets aux étudiants de la section stylisme-modélisme, susceptibles de monter leur propre activité.

Mercredi, 8 h 30. La tension monte dans « l'antichambre » de ce vaste local où les étudiants de 3^e baccalauréat en stylisme-modélisme ont exposé croquis, illustrations et échantillons de tissu. « Pour le travail de fin d'études, nous devons réaliser un projet de collection de prêt-à-porter destinée à la production, et qui nous ressemble, confie Maxime Edward Royen. Personnellement, je me suis inspiré des rapports entre la réalité contemporaine et la fiction légendaire arthurienne dans la culture anglo-saxonne. L'ensemble des collections réalisées par les étudiants sera présenté lors du défilé FFS-HOW.03 »⁽¹⁾.

Pour l'heure, il s'agit pour ces étudiants de passer le cap d'un premier jury, où ils détaillent leurs choix : thématique, concept tendance, sources d'inspiration, matières, couleurs et accessoires, niveau de gamme, cible,... Tout cela sous le regard attentif au moindre détail de Gaïna de Rosen, Emanuelle Pirson et Jean-Louis Baquet, professeurs de création thématique et développement de collection.

Ce défi n'est pas le seul qui attend ces étudiants. Durant leur stage de quinze semaines dans une entreprise du secteur textile, ils doivent concevoir et confectionner un trench coat respectant la philosophie, le style et le type de clientèle de cette entreprise. Ils devront également s'occuper de la partie commerciale de ce projet. « C'est là qu'ils peuvent concrétiser des éléments théoriques engrangés durant la formation », explique Didier Benoît. Mais pas seulement là. Car ce maître-assistant en sciences écono-

miques propose déjà à ses étudiants en 2^e année de créer un Young Enterprise Project. « Je leur dis : Mettez-vous dans la peau d'un entrepreneur en imaginant un concept. Il s'agit pour eux de réfléchir à des valeurs à transmettre, à des besoins à combler ;

plète des trente huissiers du Parlement bruxellois. « Les étudiants ont commencé par concevoir ces uniformes en respectant les couleurs, les matières, les styles imposés par le cahier des charges, précise M. Baquet. Sur les quarante collections présentées par une centaine d'étudiants, le Parlement a choisi, après consultation de son personnel, un projet pour chaque sexe et pour deux saisons (été et hiver) ».

« Nos étudiants doivent maintenant élaborer un dossier technique de fabrication de ces vêtements, destiné aux entreprises belges et étrangères qui seront invitées à la réaliser. Ils devront, enfin, évaluer la fidélité des costumes confectionnés à l'image initiale ». L'enseignant le précise : des projets similaires ont été menés, au cours des dernières années, pour créer les nouveaux uniformes du personnel d'une chaîne de parfumerie, des combinaisons pour des ingénieurs en aéronautique, et la garde-robe des mannequins d'un concours organisé par un magazine.



Une future styliste présente son projet de collection au jury composé de professeurs

d'étudier le marché et la concurrence ; et ensuite d'élaborer un prototype du produit choisi, d'en évaluer le coût de production, le prix de revient, le prix de vente,... Et de tester en ligne le succès obtenu auprès du public ».

Des uniformes des huissiers aux combinaisons des ingénieurs

D'autres projets, ponctuels, mobilisent prise de responsabilités, créativité, organisation, des étudiants de 1^{er} et de 2^e bac pendant deux ans. Cette année, ils sont chargés de concevoir la garde-robe com-

Tous ces défis offrent des occasions bien concrètes de former des stylistes-modélistes capables d'imaginer, mais aussi de réaliser et de commercialiser leurs projets. L'objectif est de former des personnes polyvalentes pouvant remplir tous les rôles inhérents au métier, depuis le choix du fil et de la couleur jusqu'à la réalisation du prototype, en passant par les étapes successives du dessin, sans oublier l'aspect économique du processus. Bien utile dans le domaine de la mode où les places sont chères... ●

C. M.

⁽¹⁾ Le 18 juin, sur le site de Tour & Taxis.

Un indépendant est avant tout un bon technicien

Le concours EuroSkills vise à promouvoir la technique. De jeunes candidats, de plusieurs pays, y font preuve de qualités et de compétences qui leur sont utiles aussi dans un métier d'indépendant. PROF est allé à leur rencontre lors du championnat qui s'est tenu à Spa-Francorchamps.

Début octobre, le bruit enfla sur le circuit de Spa-Francorchamps. Pas celui des moteurs, mais celui d'EuroSkills Belgium. Cette compétition valorise les métiers techniques, mais aussi l'esprit d'entreprendre. Francis Hourant, directeur général de Skills Belgium : « Pour être un bon artisan, un bon indépendant, il faut avant tout être un bon technicien et être bien dans sa tête. Les médaillés au WorldSkills de Londres ont tous eu de bons résultats scolaires. Cela exige d'aller au bout de ses envies, de dépasser le fait d'avoir un diplôme et d'aller travailler, de décider d'en faire le début d'une nouvelle aventure, en n'arrêtant jamais d'apprendre ». Pour lui, l'esprit du concours ne privilégie pas l'élitisme, mais plutôt la qualité et l'excellence.

Qu'en pensent les candidats ? Kent Breuer a obtenu un médaillon d'excellence (au-dessus de la moyenne) dans l'épreuve de coiffure. « J'ai suivi la filière d'apprentissage. Je n'aurai pas mon salon de suite : je préfère voyager, suivre des formations, obtenir mon patronat. Mais ce projet me tient à cœur : je préfère diri-

ger qu'être dirigé et j'ai déjà des clients fidèles. Ma sélection pour EuroSkills m'a amené à m'entraîner tous les jours, pendant huit mois. C'est lourd, mais quand je me fixe un objectif, je prends sur moi ».

Charlotte Bartholomé a gagné, elle, la médaille d'or en art floral par équipe, avec Sören Van Laer. Son diplôme de 6^e latin-langues en poche, elle a suivi trois ans d'art floral à l'IFAPME, à l'étonnement de ses proches et de ses professeurs. « Je voulais un métier indépendant, proche de la nature – mes parents sont agriculteurs –, et créatif – pour réaliser un univers à faire partager. Aujourd'hui, je suis déjà indépendante, pour des commandes. Avec mon époux, nous avons acheté une maison. Je veux y créer, d'ici deux ans, une boutique, et concilier vie professionnelle et familiale. Il me faudra trouver les sous, travailler de grosses journées, les week-ends et les jours fériés, gérer un stock de matériaux périssables ».

« Mais j'aime me donner à fond. EuroSkills est une bonne publicité. Mais c'est aussi une belle expérience qui m'a fait évoluer

en rapidité, créativité, technique, sens de la perfection, de l'excellence ».

Outre les infrastructures du circuit, une douzaine de chapiteaux accueillent concurrents et public nombreux : pas facile, pour les candidats de se concentrer sur leur épreuve et d'oublier les spectateurs. Le village EuroSkills y réunissait une série de partenaires de l'événement et le chapiteau Curiosity, un ensemble de stands centrés sur l'essai d'un métier : réalisation d'une infographie, participation à une séance de mesure du corps, information sur l'esprit d'entreprendre, vérification de la qualité d'une soudure, explication de l'électrification d'une maquette d'aéroport, etc.

« C'est un succès », estime Francis Hourant. Cerise sur le gâteau, les 36 compétiteurs belges ont été à la hauteur. Ils engrangent cinq médailles d'or, six d'argent et trois de bronze. La meilleure moisson d'une délégation belge aux EuroSkills. ●

Pa. D.

Des guides, des jeux, des visites d'entreprises,...

Voici quelques ressources utiles.

- Combien d'entreprises en Wallonie ? Créent-elles de l'emploi ? De quelles compétences ont-elles besoin ? Des réponses dans *L'entreprise, je veux savoir*, édité par l'Union wallonne des Entreprises. Disponible gratuitement via info@uwe.be. Le site <http://bit.ly/WKsrDjw> permet de poser des questions, propose compléments et actualisations.
- Un groupe d'échange de professeurs d'économie de la Fédération Wallonie-Bruxelles gère le site www.profecobel.be qui abrite une plateforme de mutualisation de ressources et une liste de discussion.
- Le Centre de documentation économique et sociale fournit une aide scientifique et des documents (séquences d'apprentissage, statistiques, vidéos,...) pour l'enseignement secondaire de transition et le qualifiant. www.cedes.be
- L'ASBL Planète Métiers propose l'initiative E=mc² pour faire découvrir le monde de l'entreprise à des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur. www.planetemetiers.be
- L'Institut de Formation en alternance pour les petites et moyennes entreprises a créé *JEU... monte ma boîte !*, jeu de simulation de la création d'une activité ou d'une entreprise. L'animation accessible aux élèves du secondaire (dès 15 ans) et du supérieur est assurée par deux formateurs IFAPME. Infos : catherine.tellier@ifapme.be (071 / 23 21 84)

La professionnalisation des métiers de l'éducation face à la rhétorique paradoxale

Notre rubrique Libres propos donne la parole à un spécialiste de l'éducation, en lui demandant de faire part à nos lecteurs d'un message, important selon lui, à leur transmettre aujourd'hui. Monica Gather Thurler nous parle ici de la professionnalisation des métiers de l'éducation et de ses paradoxes.

La plupart des systèmes éducatifs européens semblaient jusqu'il y a peu adhérer à la nécessité de moderniser les pratiques scolaires. Mais ce « consensus » semble se lézarder depuis une dizaine d'années face aux difficultés rencontrées. L'austérité budgétaire, les réformes successives, la fatigue des enseignants, les revendications des syndicats et le conservatisme accru des électeurs ont relégué la professionnalisation au deuxième plan des préoccupations. Car si le discours du politique accorde de l'importance au développement et pouvoir d'action des acteurs du terrain, les changements juridiques, légaux, curriculaire qui devraient traduire, mettre en œuvre cette évolution sont moins nets et commencent à céder le terrain aux injonctions ambigües. Les institutions naviguent ainsi entre appel à la prise de responsabilité, délégation de pouvoirs et crainte de perte du contrôle. Elles appellent aux initiatives, à la collégialité, à la responsabilité des acteurs, d'une main, alors que, de l'autre, elles leur imposent une multiplication des prescriptions et des procédures.

Les effets ainsi produits peuvent être ravageurs, notamment en ce qui concerne l'identité – individuelle et collective – des professionnels de l'éducation. Car, à l'instar de ceux qui les gouvernent, ils sont tout autant traversés par des ambivalences et réticences, se sentent partagés entre le relatif confort d'une position d'exécutant et du chacun pour soi, entre le désir de voir évoluer leur métier vers plus de responsabilité et la peur d'en devoir assumer les conséquences. C'est vrai des enseignants, mais aussi des autres métiers concernés, inspecteurs, formateurs,



chefs d'établissement, conseillers pédagogiques, formateurs. Certes, ils ont appris à vivre avec les ambiguïtés auxquelles ils se trouvent confrontés au quotidien, que ce soit dans le cadre de leurs rapports avec leur hiérarchie, avec leurs collègues, ou avec d'autres partenaires, etc. Le problème survient lorsque le système commence à adopter une rhétorique paradoxale. Voici quelques exemples pour décrire ce phénomène. Ils ont été choisis dans une longue liste que j'ai eu l'occasion de noter au cours de mes recherches, interventions et échanges avec les gens du terrain.

Faites en sorte que les élèves apprennent et enseignez comme dans le passé

Une partie des systèmes éducatifs européens ont, suite au « choc PISA », pris la mesure de leur incapacité à faire face aux besoins de générations d'élèves dont l'hétérogénéité des acquis et des besoins augmente sans cesse. Il ne suffit plus d'instruire ; les ensei-

gnants doivent désormais développer le potentiel existant chez chaque élève. Si telle avait été la volonté de l'École dans le passé, elle aurait probablement renoncé à diviser la scolarité en classes annuelles, à calculer des moyennes au lieu d'observer la progression des élèves, à contraindre un seul enseignant à faire face à cinquante et plus tard à vingt-cinq élèves. Or, on veut aujourd'hui changer l'enseignement-apprentissage, sans pour autant changer l'organisation du travail scolaire, on plaide pour une école plus sélective avec une notation encore plus stricte, sans se soucier des leviers pédagogiques – pourtant connus – pour faire apprendre, développer le goût de l'effort et de la persévérance.

Soyez responsables et soumettez-vous au jugement de vos supérieurs

La professionnalisation exige que les enseignants assument la responsabilité des actions individuelles et collectives qu'ils mettent en œuvre. En même temps, les théories du nouveau management imposent des méthodes et terminologies qui ont fait leur preuve dans le monde de l'entreprise, mais vont de pair avec des habitudes qui peuvent paraître dégradantes dans le monde de l'école. Comment en effet entendre et interpréter la manière possessive avec laquelle tel directeur d'établissement évoque « ses collaborateurs » tout en insistant avec emphase sur le fait qu'aucun changement des pratiques ne pourra se réaliser sans le soutien ni l'engagement des enseignants ? Comment argumenter face au constat de

tel autre directeur qu'une partie des enseignants maîtrisent bien mieux leur discipline que celui qui est censé les évaluer, juger leur compétence et décider de leur avancement ?

Soyez autonomes et rendez compte

Quelle belle époque quand personne ne nous demandait d'être autonomes ! Cette plainte semble gagner du terrain depuis les années 1980, date à laquelle les établissements scolaires ont commencé à être considérés comme lieu privilégié du changement des pratiques. En même temps, les conséquences ne se sont pas fait attendre : afin d'éviter une augmentation de l'inégalité des chances, voire afin que certaines écoles s'engagent dans des projets insensés, les autorités se sont vues obligées à multiplier les contraintes et à renforcer les mesures de contrôle. Avec le résultat que les enseignants et directions investissent aujourd'hui une partie de leur temps de travail dans la rédaction de rapports, dans l'autoévaluation et le rendre compte..., au lieu de centrer leurs efforts sur l'amélioration des dispositifs d'enseignement-apprentissage.

Soyez innovateurs et ne prenez pas de risques

L'obligation d'innover s'est considérablement renforcée à tous les niveaux du système. Dans les établissements scolaires, un projet chasse l'autre, sans réelle mise en œuvre, ni suivi, ni vérification sérieuse des effets. En même temps, des termes tels que « assurance-qualité », « veille stra-

tégique » ..., tranquilisent autant les dirigeants politiques que les associations dans la mesure où ils ont l'impression qu'ils parviendront à maîtriser l'école. La rhétorique sur le développement de la qualité, la tendance à insister sur la plus-value, la pensée sécuritaire et la multiplication des prescriptions tranquilisent (à tort) les politiques et épuisent (inutilement) tant les directions que les enseignants.

Bref, apprenez à vivre avec les ambiguïtés

Les directeurs d'établissements scolaires et les enseignants qui ne savent que faire des injonctions paradoxales feraient probablement mieux de changer de métier. Car les paradoxes, dilemmes et antinomies font partie de la complexité de leur métier. Ils peuvent les combattre, se lamenter, ou simplement les subir. Ils peuvent aussi les prendre comme un objet d'analyse et de défi intellectuel, voire y faire référence pour mieux expliquer la réalité de leur métier, les utiliser comme moyen de pression dans le cadre de négociations de leur cahier des charges, voire pour obtenir de plus grandes marges de manœuvre.

Le système scolaire peut et doit vivre avec sa complexité et ses paradoxes. En tenir compte pour parvenir à développer de nouvelles solutions coûte un certain prix – qui n'est pas énorme si l'on considère que l'alternative consisterait à se contenter de gestions simplistes et linéaires. ●

Monica GATHER THURLER

En deux mots

De nationalité suisse, Monica Gather Thurler est psychopédagogue et psychothérapeute de formation. Docteure en Sciences de l'éducation, elle a occupé jusqu'en 2011 le poste de professeure en Approche psychosociologique des rapports entre professionnalisation et développement des organisations auprès de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève. De 2008 à 2012, elle a collaboré à la conception et mise en œuvre de la Formation Suisse Romande des Directeurs d'établissements scolaires⁽¹⁾. Parallèlement, elle a coordonné le Collectif d'analyse du travail réel des Directions Romandes d'établissements scolaires et socio-sanitaires. Elle continue à collaborer à des projets de formation et de développement des pratiques dans les organisations scolaires, en Suisse, en Europe, au Brésil et au Mexique.

Avec Philippe Perrenoud, elle a participé à la création du Laboratoire de recherche Innovation-Formation-Education, pour décrire et expliquer les processus d'innovation en contexte éducatif, dans une perspective systémique et interactionniste, à la fois socioculturelle, historique et comparative. Parmi les réalisations de ce labo, on notera l'organisation, en 2010, du colloque sur le thème *Le contrôle du travail des enseignants : contribue-t-il à leur professionnalisation ?*. Un prochain colloque, prévu pour janvier 2013, interroge les ambivalences qui entourent l'autonomie des écoles⁽²⁾.

Elle est auteure et co-auteure de nombreuses publications⁽³⁾, parmi lesquelles, *Innover au cœur de l'établissement scolaire* (2000), *L'École entre Autorité et Zizanie* (2003, collectif LIFE), *Transformer l'école* (2004, avec Jean-Paul Bronckart), *L'organisation du travail scolaire. Enjeu caché des réformes ?* (2007, avec Olivier Maulini). ●

⁽¹⁾ www.fordif.ch

⁽²⁾ www.unige.ch/fapse/life

⁽³⁾ <http://bit.ly/SQWsqf>

En bref

Accès privilégié à l'Académie.

L'Académie royale offre la consultation en ligne de l'ensemble des publications présentées sur le site www.academie-editions.be à tous les étudiants et chercheurs des hautes écoles, instituts et universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les personnes ayant acheté un ouvrage imprimé recevront également, sur demande, la libre consultation de la version numérique de l'ouvrage, sur sa plateforme.

Cap Canal, télévision axée sur l'éducation, comporte des capsules vidéos présentant des livres utiles aux enseignants. www.capcanal.tv (> École > Des livres pour les enseignants).

Réforme de l'orthographe. La revue de sociolinguistique en ligne *Glottopol* a consacré son n° 19 aux craintes, attentes et réactions des citoyens face à la réforme de l'orthographe. Un numéro dirigé par Anne Dister et Marie-Louise Moreau.

<http://bit.ly/xnUg90>

Enseigner les sciences. Christian Orange (éd. De Boeck, coll. Le point sur...) explique en profondeur l'intérêt didactique d'une démarche partant d'un problème scientifiquement bien posé vers l'acquisition de savoirs scientifiques, en passant par un débat en classe. L'auteur examine les conditions nécessaires à cette démarche, pour éviter de « faire un faux travail d'investigation où l'on commence à laisser les élèves donner leurs idées sur un problème, pour ensuite les guider, par des expériences imposées ou des documents à peine étudiés, vers un savoir propositionnel. » Convaincant.

Hauts potentiels, force ou faiblesse ? est le thème du n° 119 de la revue *Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant*. www.anae-revue.com

Formation des enseignants. Le 90^e numéro des *Cahiers de recherche du Girsef* (Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation) fait le point « quant aux avancées de la recherche sur la formation des enseignants depuis une quinzaine d'années ». Il constitue l'avant-propos de la 4^e édition de l'ouvrage *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, publié chez De Boeck, sous la direction de L. Paquay, M. Altet, E. Charlier et P. Perrenoud. www.uclouvain.be/girsef

La neutralité n'est pas neutre !

En charge depuis 2009 de la formation à la neutralité à la Haute École de la Ville de Bruxelles (Institut Defré), Nadia Geerts a recueilli les témoignages et interrogations d'étudiants de 3^e année à ce sujet et sollicité également des enseignants, éducateurs ou médiateurs scolaires (essentiellement à Bruxelles). Son livre ⁽¹⁾ confronte intelligemment les textes légaux (singulièrement les décrets « neutralité » de 1994 et 2003) et ces situations vécues. Le moins que l'on puisse écrire en refermant ces 160 pages, c'est que les prescrits ne suffisent pas à livrer les clés de toutes les portes par lesquelles s'engouffrent les manifestations identitaires ou les revendications de liberté individuelle mettant à mal la bienveillante neutralité de l'enseignant soucieux de respect.

Après une introduction historique, l'auteure aborde la gestion de la diversité religieuse en Belgique où, « vu l'absence de règle claire permettant de faire face à certaines demandes, on peut supposer que le degré d'ouverture des enseignants à des

demandes d'accommodements dépend de leur conception de l'égalité ». Le cœur de l'ouvrage consiste à s'interroger sur la neutralité de l'école, puis de l'enseignant, et enfin des élèves. Nadia Geerts y nourrit la réflexion de ses lecteurs dans de courts chapitres thématiques ancrés dans la vie réelle des écoles (les voyages, le cours de gym, le voile, le refus de la science,...) Au final, le lecteur se pose davantage de questions qu'il n'a de réponses toutes faites. Sur-tout celui qui croyait cette question de la neutralité limitée aux débats les plus médiatisés... ●

D. C.

⁽¹⁾ GEERTS N., *École, profs, élèves : la neutralité n'est pas neutre*, Bruxelles, 2011, éd. La Mulette et Le Bord de l'Eau.



La remédiation scolaire, une politique du sparadrap ?

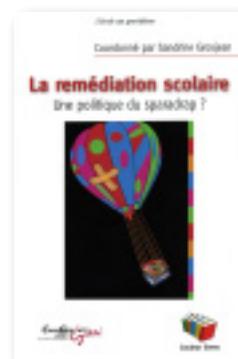
Partant du travail initié en 2010-2011 par la Fondation Roi Baudouin, sur la remédiation scolaire, Changements pour l'Égalité (CGé), qui y a d'ailleurs participé, a poursuivi l'investigation. Selon le mouvement socio-pédagogique, en effet, l'enjeu n'est pas tant de propager les « bonnes pratiques » que de s'interroger sur l'efficacité de la remédiation dans la lutte contre les inégalités.

Un groupe de travail interne à CGé a donc planché sur la question. Sa conclusion ? Sans se prononcer sur son « efficacité objective », CGé estime que la remédiation participe à renforcer ce « tout à l'individu » qui contribue à une « responsabilisation/culpabilisation de l'élève dans son rapport à l'apprentissage ». Un peu comme si, plutôt que de se demander pourquoi une usine sort un produit défectueux sur deux, on créait à sa sortie un atelier de réparation !

Tout en reconnaissant que les équipes de remédiation font mieux que refaire un peu de la même chose que ce qui a échoué en classe, CGé estime nécessaire de revoir les choses en profondeur. C'est l'objet des deux derniers chapitres du livre ⁽¹⁾ coordonné par Sandrine Grosjean, qui pointe comment « agir en classe » ou « agir sur le système scolaire ». Un point de vue cohérent et clairement « situé ». ●

D. C.

⁽¹⁾ Éd. Couleur livres, coll. L'école au quotidien, Bruxelles, 2012. www.couleurlivres.be



Davantage d'élèves dans le 1^{er} degré commun

La réforme du 1^{er} degré secondaire a pour effet de maintenir davantage d'élèves dans le « tronc commun ». C'était l'objectif, si l'on sait que près de 60 % des élèves orientés précédemment vers la 3^e professionnelle quittaient l'école sans certification de 6^e. L'avenir dira si ce maintien en tronc commun est payant.

La présentation de la 7^e édition des Indicateurs de l'enseignement ⁽¹⁾ fut l'occasion pour la ministre de l'Enseignement obligatoire de mettre en relation le parcours d'élèves de 3^e professionnelle (3P) et la réforme du 1^{er} degré secondaire. Les Indicateurs 2011 ⁽²⁾ soulignaient que sur 11 529 jeunes entrés en 3P en 2004-2005, 37 % sortaient certifiés après six ans (contre 88 % dans le général). Près de 60 % d'entre eux avaient quitté l'enseignement sans diplôme de 6^e année.

L'édition 2012 s'intéresse à l'origine de ces élèves entrés en 3P. Sur les 8 664 élèves de 3P en 2010-2011, moins d'un tiers étaient en 6^e primaire trois ans avant, contre 85% des élèves de 3G. « On a vu où ils vont aller, remarque la ministre Simonet. Ici, on voit d'où ils viennent. L'année qui précède la 3P, ils devraient être en 2^e commune. Or, seuls un quart d'entre eux y sont. Le but de la réforme du 1^{er} degré, c'est que des élèves venant de primaire, même avec CEB, mais qui ne

maitrisent pas tout ce qu'il faut, puissent approfondir, pour que le choix, après la 2^e secondaire, soit un choix positif. Il vaut mieux qu'un élève termine son 1^{er} degré même avec un an de plus, mais en étant plus outillé pour demain, certainement s'il s'oriente ensuite vers un métier technique ».

De fait, les parcours scolaires des élèves entrés en secondaire avant et après l'entrée en vigueur du 1^{er} degré différencié indiquent qu'il y a davantage d'élèves qui réintègrent le degré commun qu'auparavant. Deux ans après être entrés en 1^{re} commune, il y avait autant d'élèves en 3G, 3TT et 3TQ avant la réforme (2008-2009) qu'après (2010-2011). Par contre, après la réforme, il y en avait moins en 3P (4,4 % contre 11,5 %) et plus en 2^e commune (12,3 % contre 8,7 %) et complémentaire (12,3 % contre 8,5 %).

Les chiffres sont plus éloquentes encore pour les élèves entrés avant réforme en 1^{re} accueil et après réforme en 1^{re} différenciée. Deux

ans plus tard, ils sont aujourd'hui moins de 60 % en 3^e (57,3 % en 3P) alors qu'ils étaient avant la réforme 72,7 % en 3P. Plus d'un quart sont toujours dans le 1^{er} degré, alors qu'ils n'étaient que 10,7 % avant la réforme. L'avenir dira si ce maintien dans le tronc commun – que certains voudraient même allonger à 16 ans – diminue les sorties de l'enseignement sans diplôme de 6^e secondaire. « Autant je me bats contre le redoublement partout, autant ici c'est important d'outiller ces élèves sur les compétences générales, parce qu'après, c'est un autre enseignement qu'on leur propose », conclut la ministre. ●

D.C.

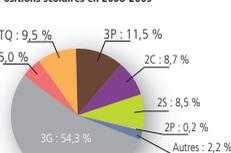
⁽¹⁾ Les indicateurs de l'enseignement, 7^e édition, 2012.

www.enseignement.be/indicateursenseignement

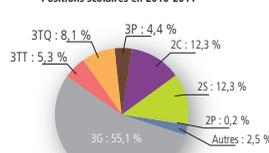
⁽²⁾ Les indicateurs de l'enseignement, 6^e édition, 2011, Indicateur 20, pages 50-51.

Parcours scolaire des élèves entrés en secondaire en 2006-2007 et 2008-2009

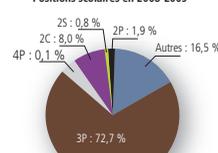
Entrée en 1A en 2006-2007
Positions scolaires en 2008-2009



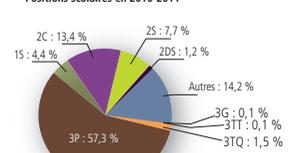
Entrée en 1C en 2008-2009
Positions scolaires en 2010-2011



Entrée en 1B en 2006-2007
Positions scolaires en 2008-2009



Entrée en 1D en 2008-2009
Positions scolaires en 2010-2011



Source : Les indicateurs de l'enseignement, 2012

En 2 ans, la proportion d'élèves orientés vers la 3P a fortement diminué.

Le chiffre

960

C'est le nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves de 12 et 13 ans, en Fédération Wallonie-Bruxelles, selon *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. Loin au-dessus de la moyenne OCDE (899) ou européenne (877). En y ajoutant les heures non obligatoires, on arrive à 1020.
<http://dx.doi.org/10.1787/eaq-2012-fr>

La stat

4,24 %

L'enveloppe « enseignement obligatoire » du budget 2013 de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en augmentation de 4,24% par rapport au budget initial 2012, alors que l'inflation prévue est de 1,9%. Cette hausse est notamment due aux embauches liées à la croissance de la population scolaire. Si des dépenses prévues en 2013 sont reportées, le budget « enseignement » augmente de 230 millions d'euros.

Ces enfants si « maladroits »

Le plus autonome possible...

« Après que la dyspraxie de Juliette a été dépistée, l'équipe éducative a mis en place un accompagnement en collaboration avec ses parents et le CPMS, explique Christine Laurent, institutrice en 1^{re} primaire à l'École Saint-Pie X, à Ottignies. J'ai placé cette élève seule sur son banc, car elle a besoin d'un espace pour s'y retrouver et je veillais à ce qu'elle n'ait devant elle que le matériel strictement indispensable pour l'activité. Pour les premiers apprentissages en lecture, j'ai successivement colorié les lettres, les sons, puis surligné le début et la fin des lignes pour lui donner des points de repère. Cette année, je collabore étroitement avec son institutrice de deuxième ».*

En intégration dans l'enseignement ordinaire à l'École communale de Boninne, Jérôme* utilise un ordinateur qui le dispense de l'écriture manuelle et, grâce à un logiciel de géométrie, de tracer des figures. *« Je fais parvenir à l'avance les documents de cours à sa maman, précise l'institutrice, Caroline Harmel. Il bénéficie également, durant deux après-midi par semaine, de l'accompagnement d'une institutrice de l'Institut d'enseignement spécialisé Mariette Delahaut, à Jambes. Mon objectif est de le rendre le plus autonome possible pour le secondaire, qui sera pour lui le début d'une autre aventure ».*

* Les prénoms sont fictifs.

La consigne : dessiner un triangle. Un vrai défi pour Luca, qui souffre de dyspraxie. Il conçoit bien ce qu'est un triangle, il peut le décrire, mais il ne se souvient pas comment il doit s'y prendre pour le dessiner alors qu'il l'a déjà fait plusieurs fois.

L existe de multiples formes de ce trouble des apprentissages qui provient parfois d'une lésion cérébrale. L'enfant qui en souffre éprouve des difficultés à planifier et à automatiser des gestes volontaires. Cela a pour conséquences que ses gestes sont lents et/ou maladroits. Ses réalisations motrices ou graphiques sont médiocres, informes, brouillonnes. Difficile, pour lui d'utiliser une règle, une équerre, un compas, une paire de ciseaux. Difficile aussi de s'organiser dans son travail, ou d'exécuter les gestes de base de la psychomotricité : marcher, courir, se tenir en équilibre,...

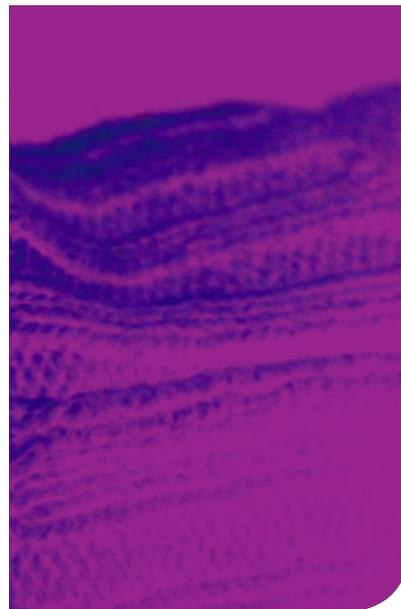
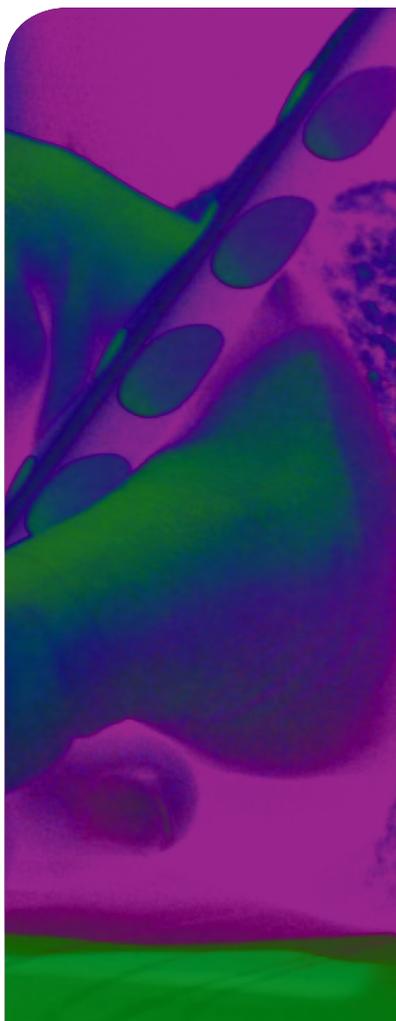
La plupart des enfants dyspraxiques souffrent aussi de troubles de la structuration de certaines notions visuelles et spatiales, qui se manifestent surtout au moment de l'apprentissage de l'écriture et des mathématiques. Ils n'arrivent pas à se repérer aisément sur une page, à s'orienter dans un tableau, à situer les uns par rapport aux autres différents éléments d'un schéma, d'un puzzle, d'une figure géométrique,...

Un enfant dyspraxique pourra progresser, avec le temps, grâce à des rééducations. Mais il ne parviendra jamais à rendre son geste automatique sans devoir déployer énormément d'attention, source de fatigue. Si ce trouble n'est pas détecté ou si on le connaît mal, on peut mettre tous les symptômes sur le compte du retard intellectuel, de la paresse, de la maladresse ou de la mauvaise volonté. Confronté à des échecs qu'il ne comprend pas, l'enfant risque bien de développer une mauvaise estime de lui-même, de se décourager et de le manifester en classe par son comportement.

D'où l'importance, comme pour bien d'autres troubles des apprentissages, de détecter la dyspraxie de manière précoce et de proposer des adaptations et un soutien différencié. Cela nécessite un travail pluridisciplinaire : un examen neuropédiatrique, puis un bilan sur les plans neuropsychologique, psychomoteur, logopédique. Il faudra vérifier si dans des épreuves non gestuelles, non spatiales (des exercices verbaux, de raisonnement, par exemple), l'enfant a des performances normales pour son âge. Et préciser le type de dyspraxie et d'éventuels troubles associés (attention, mémoire). Enfin, il faudra observer et évaluer le schéma corporel, la latéralisation de l'enfant pour objectiver les difficultés graphiques et gestuelles.

Valoriser l'oral

« Pour prendre en charge efficacement la dyspraxie et limiter son impact sur les apprentissages scolaires, une bonne collaboration entre thérapeutes (logopède, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute), enseignants et parents, avec l'enfant au centre, est indispensable », explique Marie Loise, institutrice, logopède et coordinatrice de l'équipe de l'Espace Diabolo, centre de rééducation, à Meux. À l'école, il s'agit de favoriser au maximum les apprentissages et les contrôles oraux et de valoriser les connaissances de l'enfant, son raisonnement, sa logique. Par exemple, en maternelle, plutôt que d'encourager ou de féliciter un élève pour ses « progrès » en graphisme (et donc de se focaliser sur ces activités), pourquoi ne pas valoriser son langage, sa créativité ?



Contrôler le dessin des lettres et des chiffres absorbe beaucoup d'énergie chez un élève souffrant de ce trouble des apprentissages, au détriment de l'écoute, de l'orthographe,... Aussi recommande-t-on de permettre à l'enfant d'utiliser un clavier pour limiter l'écriture manuelle. Cela suppose évidemment l'apprentissage de techniques adaptées aux dyspraxiques lors de séances d'ergothérapie. On recommande également de lui apprendre l'orthographe d'usage oralement (en répétant, en épelant, en faisant appel à l'étymologie,...). Et parce qu'un enfant dyspraxique se « perd » dans un texte, il vaut mieux lui proposer un exercice par page et choisir une typographie et une présentation simple, structurée.

Les troubles de la structuration de l'espace ne facilitent évidemment pas pour l'élève dyspraxique l'apprentissage de la numération, de l'arithmétique, de la géométrie. Pour y remédier, on peut lui éviter, dès les

maternelles, les activités de comptage d'une collection et de manipulation de matériel. Par contre, on peut, là aussi, favoriser le recours au verbal, au raisonnement. Par exemple en utilisant la « comptine » de la suite des nombres, en s'appuyant, dans le secondaire, sur des descriptions verbales complètes et précises (des situations-problèmes, des règles de calcul algébrique, des séquences successives de raisonnement,...). Et on peut lui permettre d'utiliser une calculatrice et des programmes informatiques spécialisés. ●

Catherine MOREAU

➔ Pour en savoir plus

- BRETON S., LEGER F. *Mon cerveau ne fonctionne pas*, Montréal, éditions du CHU Sainte-Justine, 2007.
- HURON C., *L'enfant dyspraxique : Mieux l'aider, à la maison et à l'école*, Paris, éditions Odile Jacob, 2011.
- MAZEAU M. et LE LOSTEC C., *L'enfant dyspraxique et les apprentissages : coordonner les actions thérapeutiques et pédagogiques*, Issy les Moulineaux, éditions Masson, 2010.
- PANNETIER E., *La dyspraxie : une approche clinique et pratique*, Montréal, éditions du CHU Sainte-Justine, 2007.
- PETINIOT M.-J., *Accompagner l'enfant atteint de troubles d'apprentissage*, Lyon, Chroniques sociales, 2012
- « L'enfant dyspraxique, repérer ses handicaps, l'accompagner dans sa vie affective, quotidienne, scolaire, pré-professionnelle », dans la *Revue de l'A.N.A.E.*, Bayonne, 2006, n°88-89
- Le site de l'ASBL Infor-dyspraxie propose différentes ressources. www.infor-dyspraxie.be

Je postule dans le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les candidats à une fonction dans l'enseignement de plein exercice du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent postuler en janvier. Avec du nouveau cette année.

Tout qui veut peut postuler dans le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles via appel à candidature. En ce qui concerne le personnel enseignant, éducatif (dans l'enseignement ordinaire et le spécialisé), paramédical, social et psychologique (dans le spécialisé), de l'enseignement de plein exercice, le candidat ouvre un compte sur www.reseau.cf.fwb.be (> postuler). Muni d'un mot de passe et d'un identifiant, il complète un formulaire électronique. Après l'avoir enregistré sous la forme d'un pdf, il l'imprime et l'envoie par recommandé⁽¹⁾, avant le 31 janvier, date de la poste faisant foi, avec copie de ses diplômes et un extrait de casier judiciaire (modèle 2). Le candidat peut choisir des zones géographiques, refuser d'exercer dans le spécialisé, postuler pour des fonctions dont il n'a pas les titres requis.

L'administration vérifie le nombre de candidatures déjà envoyées, les titres requis, le respect de la forme et du délai des candidatures et les classe en quatre catégories : titres requis avec plus de 240 jours dans le réseau, titres requis avec moins de 240 jours, titres requis dont la candidature ne respecte pas la forme ou le délai, articles 20 (sans titres requis). Les désignations se font dans cet ordre par une cellule au sein de la Direction de la carrière et sont soumises à la signature ministérielle avant d'être effectives.

Nouveauté, sauf cas de force majeure⁽²⁾, les appels pour les candidats temporaires et temporaires prioritaires, autrefois séparés, fusionneront en un seul, lancé le 3 janvier. De plus, un call-center de quatre agents

répondra aux questions des candidats au 02 / 413 30 29, de 9 à 17 h.

L'appel pour la promotion sociale sortira, lui, le 31 janvier. La procédure est identique. Enfin, si un candidat postule spontanément à un autre moment de l'année, sa candidature ne sera pas classée en ordre utile : il ne pourra être appelé à exercer qu'une fois la réserve de l'appel du mois de janvier épuisée. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ FWB Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction de la carrière. Bureau 3E323 Appel (numéro de l'appel). Boulevard Léopold II, 44, 1080 Bruxelles

⁽²⁾ Le projet de décret devrait être voté prochainement par le Parlement.

À prendre ou à laisser

➔ **L'Institut des Matériaux et Mesure de Référence** (IRMM), à Geel, est l'un des sept instituts de recherche scientifique du Centre Commun de Recherche (CCR) de la Commission Européenne. Il propose aux classes de produire une présentation multimédia, un film ou un poster illustrant l'importance de standards dans notre vie quotidienne. Soumission des projets avant le 15 février. <http://irmm.jrc.ec.europa.eu/school>

➔ L'ASBL Question Santé, en partenariat avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, ont lancé depuis juin une campagne de **sensibilisation aux discriminations** qui touchent les personnes en surpoids. www.voyonslarger.be

➔ L'École Polytechnique de Louvain organise un congrès annuel de mathématiques junior, baptisé **Dédra-MATH-isons** : des élèves du secondaire supérieur présentent (en avril) à leurs pairs le fruit de leurs recherches en mathématique. <http://bit.ly/eQrz0w>

➔ **Le Musée de la Porte de Hal**, à Bruxelles, propose deux nouvelles activités : « Notre première découverte de la ville de Bruxelles » (dès la 4^e primaire), en collaboration avec le

Musée de la Ville de Bruxelles (Grand-Place), et « La Porte de Hal pour les plus jeunes », dès la 2^e maternelle. www.portedehal.be

➔ **Jeunesse et Arts Plastiques** a pour mission de sensibiliser et former le public à l'art moderne et contemporain. Outre des conférences JAP propose des ateliers créatifs d'initiation à l'art contemporain, en synergie avec l'enseignant. Contact : 02 / 507 82 25, info@jap.be, www.jap.be

➔ Jusqu'au 30 juin, la **Maison de la Métallurgie** propose des animations adaptées au primaire et au secondaire, autour des albums dits « de Saint-Paul de Sinçay » qui rassemblent des photographies d'ouvriers et d'employés de la Vieille-Montagne. <http://www.mmil.be/fr/actualites-319.htm>

➔ Le cinéma Galeries, à Bruxelles, reconduit les **matinées cinématographiques** pour les écoles, organisées par les Grignoux, en collaboration avec l'Actor's Studio et Flagey. www.galeries.be/news/brochure-galeries-education/ Contact : celine.brouwez@galeries.be

➔ Le 8^e concours **À films ouverts** propose aux participants de réaliser des courts ou très courts métrages axés sur la lutte contre le racisme. Inscriptions pour le 18 janvier, remise des œuvres pour le 22 février. www.afilmsouverts.be/spip.php?article267

➔ **Les Pros de la Plume** est une initiative de Bpost et de Pro-Post visant à promouvoir la rédaction de lettres. Elle est conçue pour les enfants de maternelle et de primaire. www.bpost.be/schools

➔ La **SNCB** invite les élèves de dernière année de l'enseignement professionnel et technique, ainsi que les étudiants de l'enseignement technique supérieur ou universitaire, à des visites dans ses ateliers. www.sncb.be (> jobs > visites d'atelier).

➔ Le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, à La Louvière, propose jusqu'au 6 janvier **Un abécédaire pour La Louvière**, exposition sur le surréalisme. Animations sur réservation (edu@centredelagravure.be). Il organise aussi un **concours d'images numériques** pour les 15-18 ans et 19-25 ans. Inscriptions avant le 6 janvier. www.centredelagravure.be (> Concours)

➔ Les **Musées royaux d'art et d'histoire** ont conçu un programme d'activités 2012-2013 pour aider les enseignants à effectuer leur choix parmi les propositions de visites guidées. www.kmkg-mrah.be/fr/node/2235

➔ Le programme 2012-2013 du **Centre de culture scientifique de l'ULB**, situé sur le campus de Parentville, à Charleroi, est disponible sur www.ulb.ac.be/ccs/ (> Le calendrier).

Des cantines PRESQUE parfaites

En Belgique, près d'un enfant sur cinq est en surpoids. Pour favoriser une meilleure alimentation en Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de la Santé, la ministre de l'Enseignement obligatoire et le ministre de l'Enfance et du Développement durable ont co-construit un outil destiné aux cantines scolaires : un cahier des charges pour améliorer la confection et la livraison de repas dans des collectivités d'enfants de 3 à 18 ans ⁽¹⁾.

Tatiana Pereira de la Direction générale de la Santé : « La base de l'outil réalisée par le SPF Santé publique a été relue par notre service juridique et les quatre hautes écoles de diététique de la Fédération Wallonie-Bruxelles ». Un outil de référence, qu'il faut pouvoir accompagner et présenter aux écoles : « Les Centres locaux et les Services de Promotion de la Santé à l'école ont été informés et invités à faire le relai vers les écoles. De plus, les hautes écoles partenaires animent un cycle de formation sur l'usage de cet outil et peuvent accompagner de façon personnalisée chaque école qui veut l'adopter ». ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Circulaire 1483 : <http://bit.ly/SNzROW> - www.sante.cfwb.be > Alimentation/cantines



© PROF/FWB

Je joue sur les quantités

Paule Tavernier est comptable de l'Athénée royal Serge Kreuz. Son école a adopté le cahier des charges pour améliorer la livraison et la confection de repas dans des collectivités d'enfants de 3 à 18 ans : « Cet outil nous apprend que nous pouvons jouer sur les quantités. Nos portions de viande, par exemple, étaient trop importantes. Notre école avait déjà travaillé sur des projets favorisant l'alimentation équilibrée et notre cantine travaillait déjà sur les légumes. À l'aide de toute l'équipe cantine, nous relevons ce nouveau défi avec des repas à prix équivalents. Reste que nous devons travailler sur la valorisation de nos déchets et surtout que le nombre d'élèves prenant un repas chaud, 10 % de notre population, est en diminution ». ●

Pa. D.

À prendre ou à laisser

➔ Le réseau Idée a édité son répertoire des **formations en éducation relative à l'Environnement** (ErE) et en environnement, qui recense plus de cent formations, de quelques jours ou de plus d'une année. www.reseau-idee.be/agenda/pdf/formations-2012-2013.pdf

➔ Le documentaire (militant) **LoveMEATender** (Magritte du meilleur documentaire) évoque la production et la consommation de viande. Un dossier d'accompagnement pédagogique publié par le Réseau IDée, en partenariat avec Planète Vie, peut être envoyé aux écoles qui en font la demande. www.planete-vie.org/ecoles/lovemeatender

➔ L'ASBL **Les Vents d'Houyet** développe un programme d'animations scolaires sur l'énergie, l'environnement, la nature et la biodiversité. www.vents-houyet.be/acavent/pdf/anim_scol_1213.pdf

➔ Jusqu'au 26 mai, le Museum des Sciences naturelles, en partenariat avec le Préhistosite de Ramioul, propose avec l'exposition **Do it Yourself** de retrouver les gestes fondamentaux de la Préhistoire avec l'aide de quatre animateurs présents en permanence. www.sciencesnaturelles.be

➔ Le Centre Bruxellois d'Éducation à la Nature (CBEN) propose **Veilleurs de nuit**, animation itinérante proposée aux écoles primaires des 19 communes bruxelloises. www.sciencesnaturelles.be/museum/exhibitions/travelling/night

➔ UNICEF Belgique lance sa nouvelle campagne, **Un pas de plus vers l'école**, qui met l'accent sur l'importance de favoriser l'accès à l'éducation pour des milliers d'enfants habitant en zone rurale. www.unicef.be/ecoles et www.unicef.be/kids. Infos : info@unicef.be ou 02 / 230 59 70 (Pascale Recht).

➔ Le Wolf, Maison de la Littérature de Jeunesse, à Bruxelles, propose une **formation gratuite** aux futurs enseignants de maternelle et de primaire, en une journée, divisée en deux modules de trois heures : un aperçu de la littérature de jeunesse contemporaine et techniques de lecture à haute voix. Inscriptions : Muriel Limbosch (02 / 512 12 30 ou muriel.limbosch@lewolf.be)

➔ Plan Belgique diffuse du matériel pédagogique en appui de ses diverses campagnes sur <http://planeteprof.planbelgique.be>, parmi lesquelles **Levez la main pour les filles** par laquelle Plan veut récolter 4 millions de mains levées, pour autant de millions de filles qui pourront bénéficier pleinement de leur droit à l'éducation.

➔ Avec **Renaissance 2.0** (jusqu'au 1^{er} juillet), le Mundaneum, à Mons propose un parcours menant des tablettes sumériennes à la tablette numérique ! <http://expositions.mundaneum.org/fr/expositions/renaissance2.0-fr>

➔ Le programme de promotion de la santé de l'ASBL FARES (Fonds des Affections respiratoires) offre un appui aux professionnels en matière de **prévention du tabagisme**. Et notamment des formations reconnues par l'IFC. www.fares.be/promotionsante/

➔ Dans le cadre de sa campagne pour une régulation du **commerce des armes**, la Croix-Rouge propose des animations en classe (à partir de 12 ans), un dossier thématique (www.croix-rouge.be/dites-stop) et un concours de création d'affiches pour les classes (4^e à 6^e secondaire) qui auront accueilli l'animation.

➔ Le championnat **Eco Marathon**/Wallonie 2012-2013 a débuté à Rochefort le 7 octobre sur le vélodrome de Rochefort. Ses 2^e et 3^e manches auront lieu les 24 mars et 30 juin. Ces courses mettent en piste des véhicules imaginés, construits et alignés par des équipes d'étudiants, de niveau technique et universitaire. L'enjeu ? Parcourir le plus de kilomètres avec l'équivalent énergétique de 12 cm³ d'essence. www.belgian-eco-marathon.org

L'ÉCOLE, AILLEURS



© Anthony Asael/Art in All of Us

Djakarta, Indonésie

Durant l'été 2006, Anthony Asael, de l'ONG Art in All of Us, est allé animer des ateliers de « découverte du monde » dans des écoles de Djakarta, la capitale indonésienne, qui compte près de 9 millions d'habitants. Soucieuse d'établir des ponts entre les enfants du monde entier, à travers des animations artistiques ou des jumelages, l'ONG a proposé à ces

élèves d'école élémentaire de préparer des dessins sur leur pays et leur culture. Ensuite, ces créations ont été confrontées à des images d'autres pays ou cultures. Et les élèves devaient essayer de deviner sur une grande carte du monde d'où viennent ces photos... On peut suivre l'actualité d'Art in All of Us via www.artinallofus.org